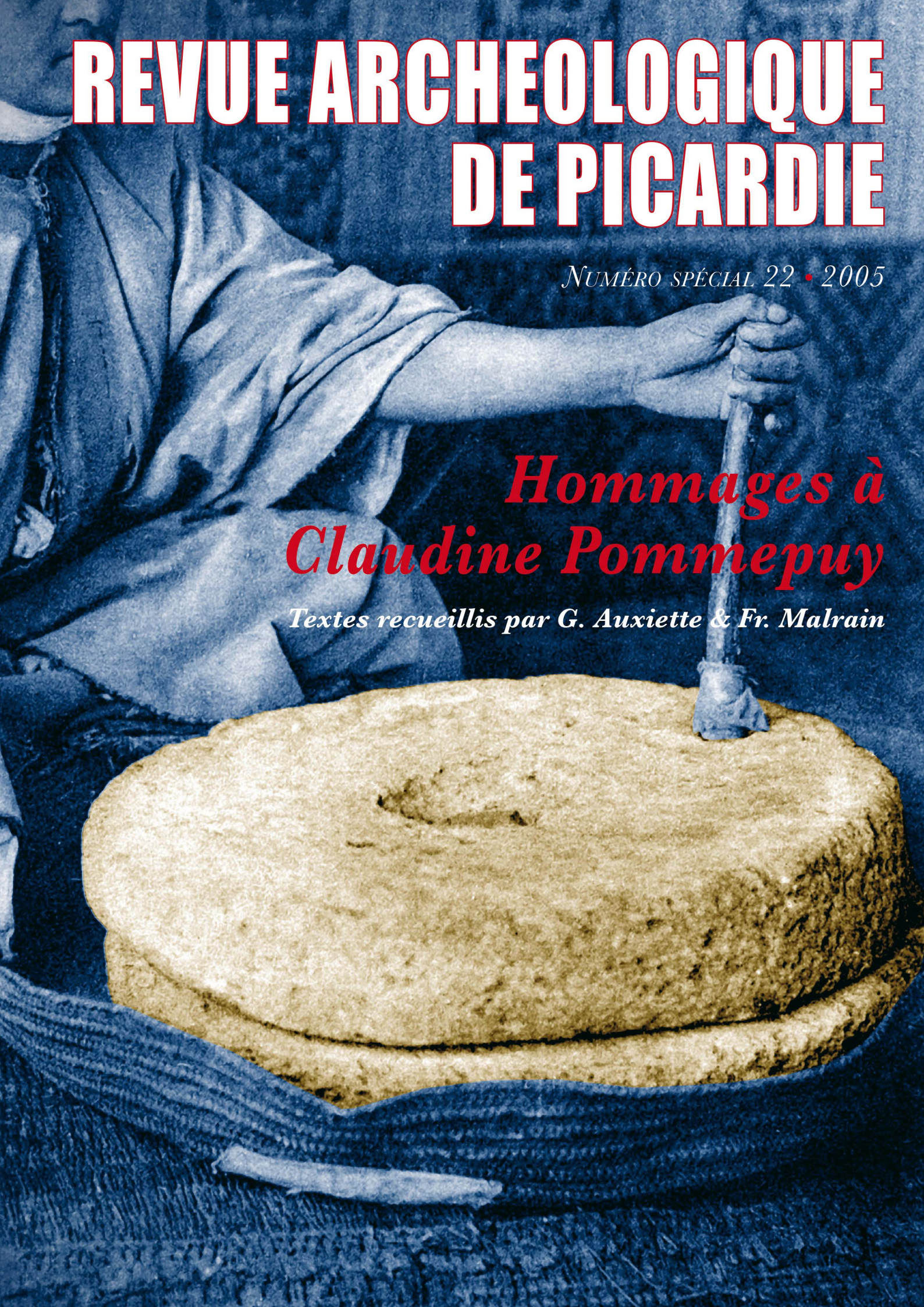

REVUE ARCHEOLOGIQUE DE PICARDIE

Numéro spécial 22 • 2005

Hommages à Claudine Pommepuy

Textes recueillis par G. Auxiette & Fr. Malrain

BAZOCHES-SUR-VESLE "LES CHANTRAINES" (AISNE). PRÉSENTATION PRÉLIMINAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT RURAL ARISTOCRATIQUE DE LA TÈNE D1

Frédéric GRANSAR * & Claudine POMMEPUY (†)

AVANT-PROPOS

La fouille du site multipériode de Bazoches-sur-Vesle "Les Chantraines" a été le dernier sauvetage pluriannuel co-dirigé par Claudine, du décapage à l'analyse des données. Elle s'y est investie avec l'enthousiasme, l'intelligence et la générosité qui la caractérisaient. Elle était persuadée que le site laténien de Bazoches-sur-Vesle "Les Chantraines" méritait une publication monographique exhaustive. Cet article préliminaire, aussi insuffisant et lacunaire qu'il soit, permet de livrer à la communauté scientifique quelques informations exploitables et, je le souhaite, de rendre hommage au travail de Claudine.

INTRODUCTION

La commune de Bazoches-sur-Vesle est localisée à 25 km au sud-est de Soissons et à 30 km à l'ouest de Reims (fig. 1). Elle est située en bordure de La Vesle, dans le département de l'Aisne, en Picardie, à seulement quelques kilomètres de la limite du département de la Marne (Champagne-Ardenne).

La parcelle des "Chantraines", d'une surface de 8,5 ha, se trouve à proximité immédiate du village de Bazoches-sur-Vesle, vers l'ouest, sur une terrasse alluviale de la rive droite de La Vesle. La rivière, qui forme à cet endroit un vaste méandre, borde la parcelle au sud. Un gué existait avant le curage récent de la rivière, juste en face du site.

Le relief du fond de vallée est peu marqué, les altitudes étant comprises entre 58 m et 59 m NGF. La vallée de La Vesle est, à cet endroit, fortement encaissée entre les pentes du plateau tertiaire, où affleurent les formations s'étageant de l'Yprésien inférieur (Sparnacien) au Bartonien inférieur (Auversien). Le substrat est composé d'alluvions pléistocènes renfermant des éléments hétérogènes assez grossiers. Localement, ces graviers sont surmontés d'une couche limoneuse plus ou moins épaisse, elle-même partiellement recouverte de dépôts liés à l'histoire récente du village : construction de la ligne de chemin de fer bordant le chantier au nord, remblais d'aménagement du chemin qui traverse le site, comblement de parties basses humides et reconstruction du village après la Première Guerre mondiale. Les zones limoneuses (paléochenaux) sont localisées au nord et au sud-ouest. Entre ces deux formations se trouve une bande de grève haute qui constitue une très légère butte, aujourd'hui partiellement arasée, où l'établissement rural laténien a été implanté.

Le site, menacé par l'ouverture d'une carrière d'extraction de sables et graviers, a donné lieu à trois interventions successives. La première, en septembre 1997, était un diagnostic de la partie orientale de la parcelle, sur une surface de 4,5 ha. Cette surface a été fouillée en mars et avril 1998 par une équipe de professionnels de l'AFAN et, dans le même temps, nous avons procédé au diagnostic de la partie occidentale de la parcelle (4 ha). Cette dernière a

* INRAP, UMR 7041 Protohistoire européenne
Centre archéologique, abbaye Saint-Jean-des-Vignes
F - 02200 SOISSONS
frederic.gransar@inrap.fr

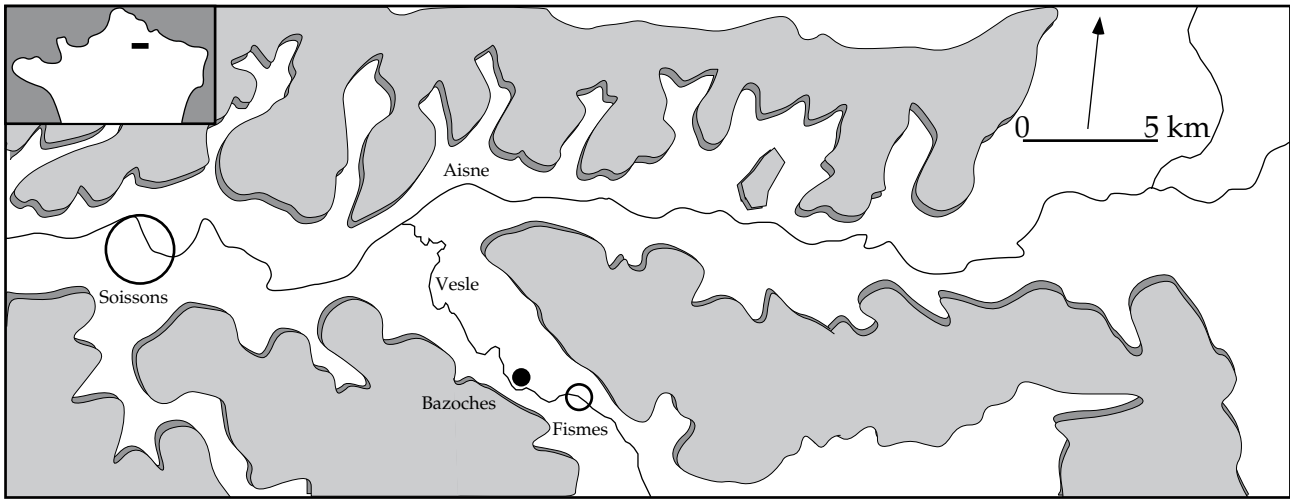

Fig. 1 - Localisation de Bazoches-sur-Vesle (Aisne).

été fouillée en juillet et août 2000 par une équipe mixte constituée de personnels de l'AFAN et de stagiaires des universités de Paris I et de Paris X.

LES OCCUPATIONS ARCHÉOLOGIQUES DU SITE

L'occupation la plus ancienne du site est un petit habitat de la culture de Cerny (Néolithique) constitué de quelques fosses. Plusieurs tessons décorés au poinçon bifide, attribuables au Cerny, ont été identifiés dans le comblement de structures plus récentes, notamment dans des fosses du Hallstatt final-La Tène ancienne et dans des fossés de La Tène finale.

L'occupation suivante date du Bronze final IIIb. Elle est représentée par quelques fosses et au moins un grenier à quatre poteaux, dans la partie méridionale de l'emprise des "Chantraines". Cet habitat de la fin de l'âge du Bronze a livré une assez grande quantité de céramique, de l'os, ainsi qu'un bracelet à tampons et une épingle à tête enroulée, en bronze.

La troisième occupation, plus dense en structures, est celle du Hallstatt final-La Tène ancienne. Elle est représentée par de nombreuses fosses qui se répartissent sur l'ensemble de l'emprise, apparemment autour d'un enclos palissadé quadrangulaire représentant le cœur de l'établissement. Quelques bâtiments sont associés à cette occupation : une habitation et des greniers à quatre, six et neuf poteaux. Cette séquence chronologique a également livré le plan d'un enclos palissadé curviligne interprété comme un parc à bestiaux. L'occupation du Hallstatt final-La Tène ancienne est très bien documentée du point de vue céramique. Elle a livré de nombreux ossements animaux, ainsi que des ébauches de bracelets en lignite (Hénon *et al.*, 2002).

L'établissement rural de La Tène finale intégralement décapé, objet de cet article préliminaire, est l'occupation la mieux documentée du site.

La période gallo-romaine est présente avec de nombreuses structures du Haut Empire. Si des fossés, sur la totalité de l'emprise, peuvent être attribués à cette occupation, les structures d'habitat (fosses, caves, puits) sont toutes situées dans la partie orientale de la parcelle, en limite de décapage. Nous n'avons décapé qu'une petite partie du site et nous ne pouvons en appréhender réellement ni l'organisation, ni la fonction.

Un petit ensemble mérovingien se situe en limite méridionale du décapage, à l'est de l'enclos gaulois. Il a livré plusieurs fosses et fonds de cabane, dont les comblements étaient assez riches en mobilier.

Des structures carolingiennes sont localisées dans le même secteur que l'occupation gallo-romaine. Il s'agit, ici encore, d'une bordure de site qu'il n'est guère possible d'interpréter plus avant.

Les périodes médiévale et moderne sont représentées par un réseau de fossés de parcellaire et des planches de culture, dans la zone limoneuse septentrionale.

Enfin, plusieurs structures de la période contemporaine ont été enregistrées sur la parcelle, correspondant à un puits de la fin du XIXe siècle et à des vestiges divers de la Première Guerre mondiale.

L'ÉTABLISSEMENT RURAL ARISTOCRATIQUE DE LA TÈNE D1

L'occupation de La Tène finale s'étend sur l'ensemble de l'emprise de la carrière. Les structures rencontrées sont de divers types : fossés, palissades, fosses et bâtiments (fig. 2). Parmi elles, un ensemble cohérent a pu être mis en évidence. Il s'agit d'un établissement rural de La Tène D1, entouré d'un enclos fossoyé, avec des fossés de partition internes et des bâtiments. Autour, un réseau de fossés se développe, surtout vers le nord et l'est. La pauvreté en mobilier et l'absence de stratigraphie verticale observable ne permettent pas de déterminer la relation ou la contemporanéité éventuelles de ce réseau avec l'enclos. Au levant, un petit ensemble composé d'un fossé et de quelques fosses, qui n'est pas présenté dans cet article, est plus récent. En limite d'emprise orientale, il pourrait appartenir à un enclos laténien postérieur.

L'enclos principal de La Tène D1, orienté est-ouest, délimite un espace de 1,75 hectare (fig. 3). Il a été décapé en 1998 sur plus des deux tiers de sa surface et, en 2000, sur le dernier tiers. Sa forme est ellipsoïdale à l'occident et quadrangulaire du côté oriental. La longueur maximale est de 170 m (axe est-ouest). Le côté nord-sud, à l'est, mesure 135 m et l'angle nord-est forme d'un pan coupé. Le positionnement de l'enclos dans l'espace n'est pas aléatoire, mais répond à un déterminisme environnemental. L'enclos a, en effet, soigneusement évité les zones limoneuses plus humides au nord et au sud, pour occuper le secteur de grève affleurante au centre de l'emprise du projet. Le fossé méridional marque la limite entre les deux substrats. La partie septentrionale, elle, empiète légèrement sur la zone limoneuse.

L'espace interne de l'enclos est divisé en trois entités par deux fossés de partition orientés globalement nord-sud. Le compartiment oriental, délimité par les fossés 4 (enclos est) et 5 (partition interne) mesure 8 070 m^2. Il est occupé par quelques

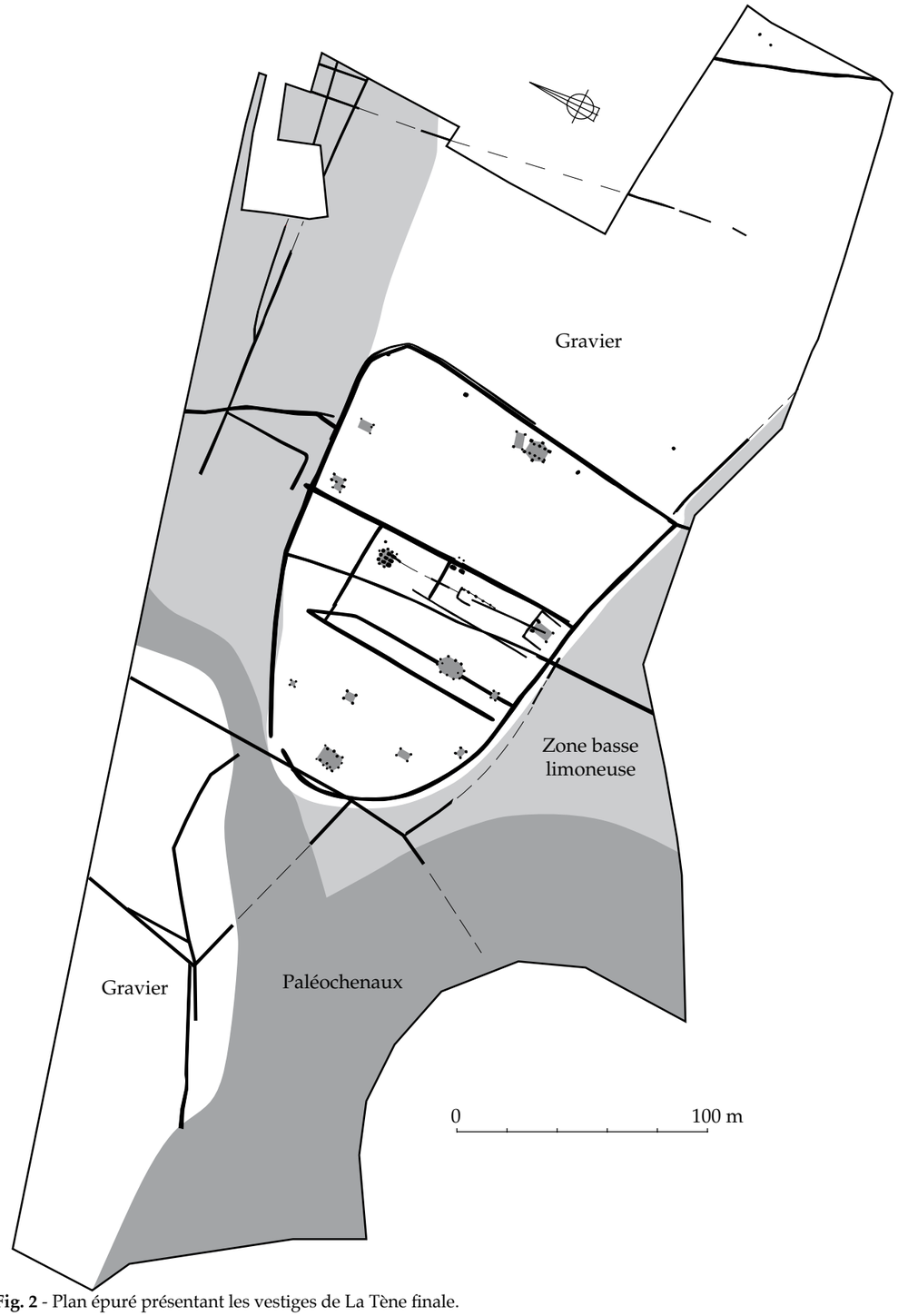

Fig. 2 - Plan épuré présentant les vestiges de La Tène finale.

bâtiments, dont une habitation probable (St 260) le long du fossé 4, en vis-à-vis d'une entrée monumentale (St 236) implantée dans le fossé 5. Le compartiment central, d'une surface de 5 200 m^2, est délimité par les fossés 5 et 372. Il est occupé par plusieurs bâtiments (St 226, 250 et 414), un système de partition secondaire (St 249 et 257) et par des aménagements en chicane (St 232 et 235) menant

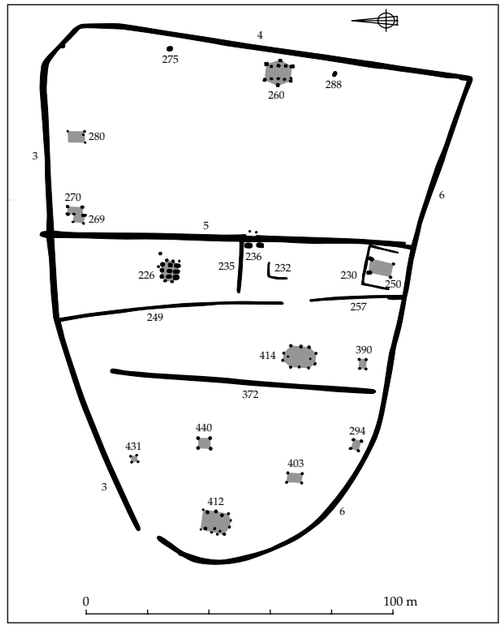

Fig. 3 - Plan de détail de l'enclos laténien.

à l'entrée monumentale. Enfin, le compartiment occidental, d'une surface de 4 200 m² à l'ouest du fossé 372, a livré plusieurs greniers et un grand bâtiment (St 412) de fonction indéterminée. L'occupation interne de l'enclos semble s'organiser selon un axe longitudinal central, formé par l'alignement du bâtiment 260, de l'entrée monumentale 236 et du bâtiment 412. Une seule entrée, de 6,50 m de largeur, a été identifiée à l'ouest par simple interruption des tronçons 3 et 6 de l'enclos.

PROTOCOLES DE FOUILLE, DE PRÉLÈVEMENT ET D'ENREGISTREMENT DES DONNÉES

Chaque tronçon de fossé a reçu un numéro de structure différent pour faciliter l'enregistrement du mobilier. Ainsi la structure 3 correspond au tronçon nord, la structure 4 au tronçon oriental prolongé du pan coupé nord-est et la structure 6 est le tronçon sud.

Les premiers sondages réalisés à la pelle mécanique lors de l'évaluation de l'automne 1997 avaient livré une grande quantité de matériel et avaient montré que le remplissage de ces fossés présentaient une réelle complexité (Gransar & Le Guen 1997).

Devant la longueur de fossés d'enclos à fouiller (plus de 500 m linéaires, sans compter les fossés de partition interne) et le peu de temps imparti aux différentes étapes de l'opération, il a fallu se résoudre à des choix méthodologiques draconiens.

Bien que le désir de pouvoir réaliser une analyse spatiale intégrale (nécessitant une récupération totale du mobilier, soit une fouille à 100 % des fossés) ait été très forte, à l'image de ce qui a été effectué sur le site de Braine "La Grange des Moines" (Auxiette *et al*. 2000), il nous a semblé plus important dans un premier temps de comprendre les dynamiques de comblement des structures et l'évolution de l'ensemble.

En effet, nous avons très vite compris que l'histoire de cet ensemble fossoyé avait été une succession de reprises et de transformations (nombreux curages, épisodes palissadés). Aussi, une simple récupération du matériel n'avait pas de sens si les rejets ne pouvaient être replacés dans un contexte particulier de l'histoire du site. L'idéal aurait été, bien sûr, une fouille manuelle couche par couche qui aurait permis l'enregistrement du mobilier en fonction des différentes phases d'évolution de l'enclos. Cela aurait nécessité de procéder à la truelle, ce qui était impensable dans le cadre des délais et des moyens alloués à ce sauvetage. Ou alors, il aurait fallu choisir de s'en tenir à un échantillon très restreint et abandonner toute velléité de pouvoir comprendre l'organisation spatiale du site. Nous avons opté pour une méthode qui essayait de concilier les différentes problématiques.

Nous avons procédé à une coupe manuelle de 1 m de large tous les 5 m. Les coupes ont été relevées après qu'un tronçon complet ait été sondé et après compréhension globale de la dynamique du comblement de la structure fossoyée. Par la suite, une fouille mécanique a été entreprise sur les tronçons de fossés les plus riches en mobilier. Qu'il s'agisse de fossés d'enclos ou de partition interne, les structures ont été fouillées à environ 50 %.

Les structures présentant un comblement très limoneux et anthropisé ont donné lieu à une campagne de prélèvements palynologiques et carpo-anthracologiques. Les résultats paléo-environnementaux, nécessitant un exposé détaillé des protocoles d'échantillonnage et d'analyse dépassant largement le cadre de cette présentation préliminaire, ne seront pas exposés.

En ce qui concerne le matériel, il a été enregistré par unité spatiale (moitié ou quart de fosse, mètre linéaire de fossé) et par passes de 10 cm de profondeur, selon un protocole très strict. Chaque sondage de fossé a, de plus, été divisé en deux entités spatiales dans le sens longitudinal : partie A pour l'intérieur de l'enclos, partie B pour l'extérieur. Ce découpage permet d'accéder à un enregistrement satisfaisant de la position des objets dans le fossé, tout en ne ralentissant pas la fouille.

LES FOSSÉS D'ENCLOS

Le fossé 3

Le fossé 3, rectiligne puis curviligne, est le tronçon septentrional de l'enclos. La numérotation des mètres linéaires du fossé 3 commence dans sa partie la plus orientale, juste après le pan coupé du fossé 4.

Sa largeur varie de 1,20 m à 1,75 m mais se situe le plus généralement autour de 1,50 m. Sa profondeur sous le niveau de décapage varie de 0,50 m à 0,80 m. Le profil est plutôt en cuvette mais souvent très irrégulier. Aucune des coupes relevées ne présente les mêmes caractéristiques (fig. 4). Les couches de comblement sont constituées de limons sableux brun-gris souvent assez hétérogènes, mais très compacts, et souvent marbrés de taches de rouille (hydromorphie prononcée). Quelques couches plus noires présentent un caractère organique marqué. L'irrégularité des largeurs, des profondeurs et des comblements suggère un fonctionnement très complexe de ce fossé. Des traces de l'effondrement d'un talus extérieur sont visibles sur plusieurs coupes. Elles correspondent aux premières couches de comblement. Elles sont très nettes entre les mètres 50 et 51 et probables sur d'autres coupes, comme entre les mètres 6 et 7, les mètres 40 et 41 ou entre les mètres 86 et 87.

Une transformation du fossé ouvert en palissade est visible par endroits (coupes entre les mètres 6 et 7 ou entre les mètres 86 et 87). On peut la suivre sur les tronçons allant du mètre 5 au mètre 13, peut-être autour du mètre 45 et sans doute autour du mètre 86. Aucune trace de fantôme de poteau n'a été observée.

Un dernier recreusement, à profil en cuvette, de largeur et profondeur variables, permet de penser que ce tronçon a terminé son fonctionnement en fossé à nouveau ouvert, moins large et moins profond, parfois légèrement décalé.

Le fossé 4

Le fossé 4, orienté nord-sud, constitue le tronçon oriental de l'enclos. La numérotation des mètres du fossé commence au sud, à sa jonction avec le fossé 6 et se poursuit vers le nord.

La largeur du fossé, dans sa partie rectiligne, varie entre 1,40 m et 1,90 m, avec une majorité du tracé entre 1,50 m et 1,60 m. La profondeur sous le niveau de décapage varie de 0,45 m à 0,65 m. Le pan coupé est un peu moins large, de 1,15 m à 1,40 m, pour une profondeur de 0,40 m à 0,60 m. La forme du profil est assez variable, présentant tous les intermédiaires entre un profil à parois obliques et fond plat et un profil en cuvette (fig. 5). Les couches de comblement présentent une succession assez différente de celle du fossé 3. On trouve au fond une couche de grève mélangée de limons assez hétérogène. Elle tapisse généralement le fond et parfois les bords. Il existe par endroits un apport

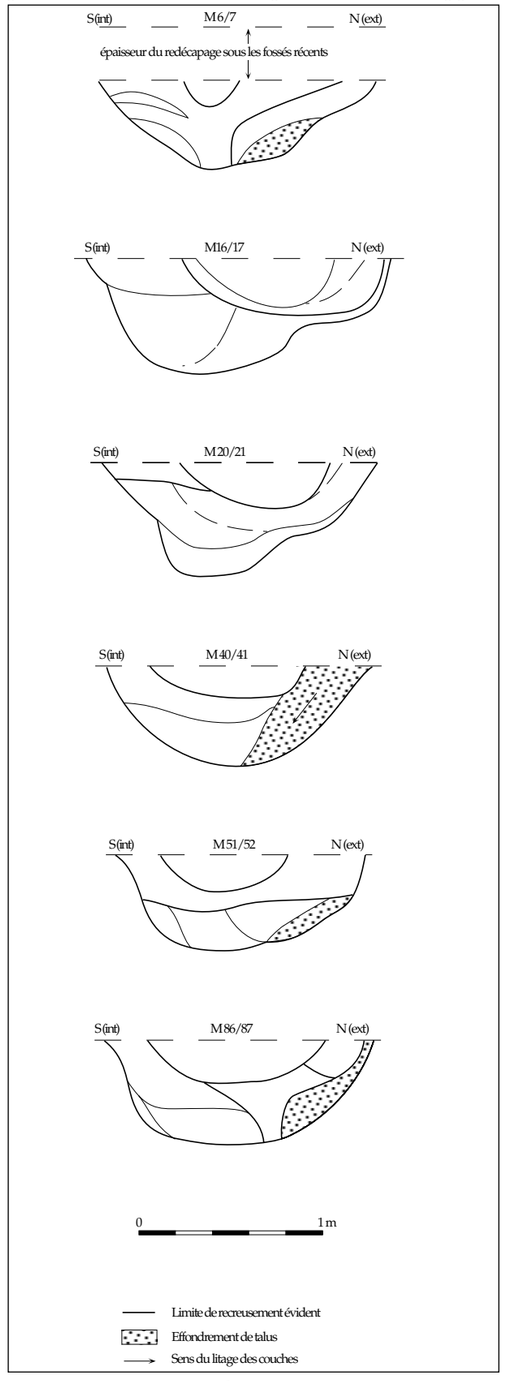

Fig. 4 - Coupes stratigraphiques du fossé d'enclos 3.

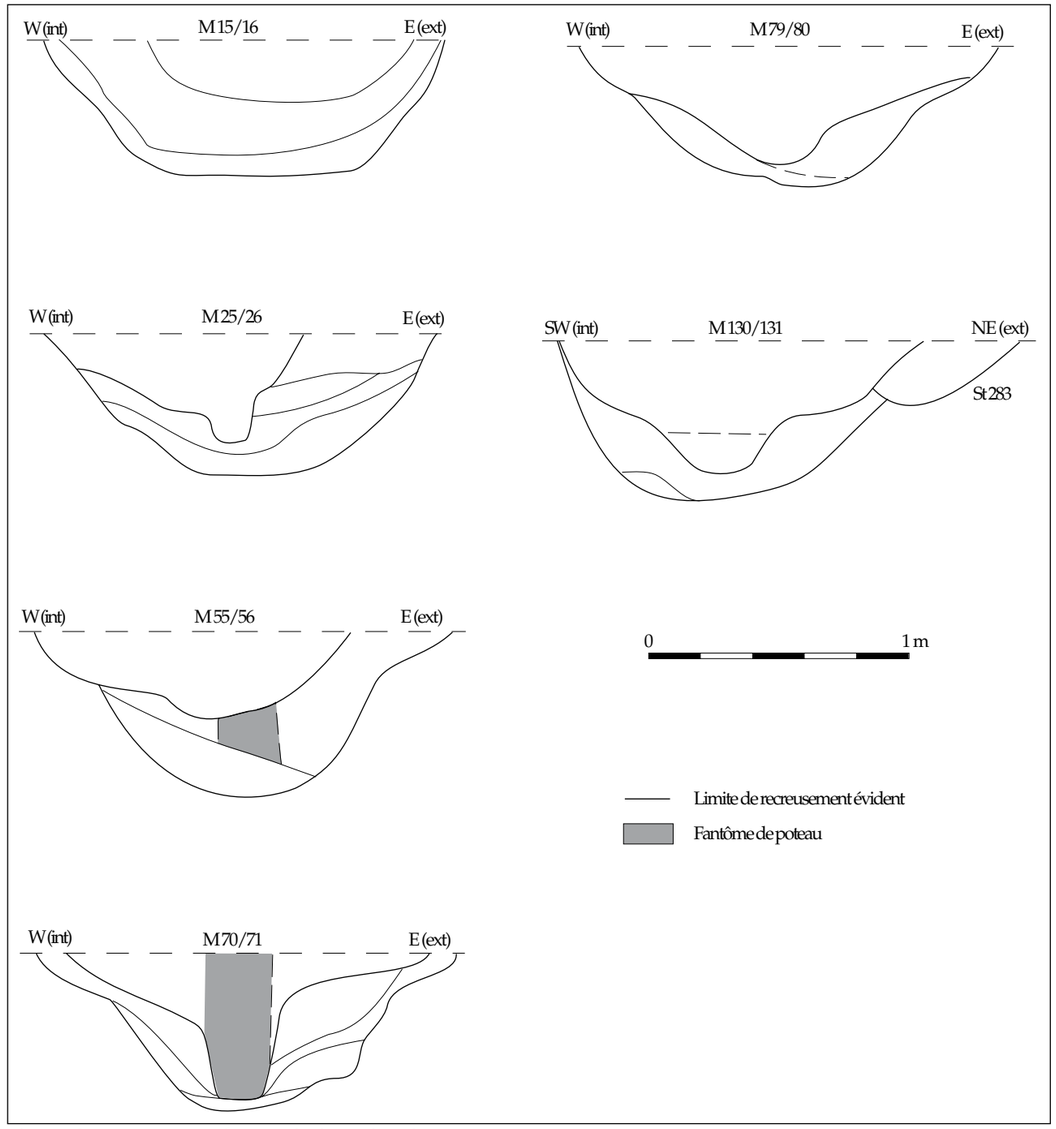

Fig. 5 - Coupes stratigraphiques du fossé d'enclos 4.

de grève remaniée mais qui ne présente jamais les caractéristiques typiques d'un effondrement de talus. La provenance de ces sédiments n'est pas systématiquement l'extérieur de l'enclos (ce serait plus souvent l'intérieur). Ils peuvent provenir de l'érosion des parois. Les couches suivantes sont constituées de sables limoneux bruns ou gris, souvent marbrés de rouille (hydromorphie).

La première phase de fonctionnement est un fossé ouvert, sans doute curé régulièrement, bien que les stigmates en soient moins évidents que pour le fossé 3. Puis une palissade a été construite (recreusement à profil en Y). Elle est très nette du mètre 25 (peut-être déjà présente dans le mètre 20) au mètre 35, du mètre 55 au mètre 60, du mètre 70 au mètre 75, du mètre 120 au mètre 130. Quelques fantômes de poteaux ont été observés (mètres 35, 55, 70). Entre ces tronçons, il est possible qu'elle ait existé, mais le profil en est alors très érodé (conséquence d'un arrachage ?). Cette dernière observation paraît incompatible avec la présence de fantômes. Il est donc très difficile de déterminer si cette palissade a été continue sur tout le tracé de l'enclos ou si elle n'a été que partielle, ou si une partie a été arrachée alors que des tronçons étaient conservés.

Si le remplissage correspondant à la palissade constitue généralement la dernière couche de comblement du fossé, on constate par endroits un recreusement final (fossé ouvert), qui, comme pour le fossé 3, succède à la palissade.

Le fossé 6

Le fossé 6 constitue la bordure méridionale de l'enclos. La numérotation des mètres du fossé commence à l'est, à sa jonction avec le fossé 4, et progresse vers l'ouest. Le fossé, d'abord rectiligne sur environ 60 m, s'infléchit ensuite très légèrement vers le sud où il est encore rectiligne sur environ 50 m, avant d'amorcer sa courbe ellipsoïdale.

La largeur du fossé varie de 1,20 m à 1,60 m mais se situe généralement autour de 1,30 m. La profondeur sous le niveau de décapage varie de 0,60 m à 0,85 m.

La forme du profil est généralement en cuvette (fig. 6). Une seule coupe présente un profil à fond plat et parois obliques (mètre 46). Les couches de comblement ne présentent aucun profil de palissade. Il semble donc que ce fossé ait toujours été ouvert.

On constate deux phénomènes principaux :
1 - une couche très graveleuse présentant un litage oblique tapisse la paroi nord et plus ou moins le fond du fossé ; il s'agit donc d'un apport provenant de l'intérieur de l'enclos (talus interne) ;
2 - un recreusement final recoupe les couches antérieures et possède un comblement homogène sur tout le tracé.

LES AUTRES STRUCTURES

Les fossés de partition

Le fossé de partition interne 5 et l'entrée monumentale 236

Le fossé 5, fossé interne nord-sud le plus oriental, est aussi le plus large des fossés de partition interne. Il se raccorde au nord au fossé 3 et au sud au fossé 6. Il est parfaitement rectiligne et mesure 112 m de long. La numérotation des mètres du fossé commence au sud (à la jonction avec le fossé d'enclos 6) et progresse en direction du nord (vers le fossé d'enclos 3).

La largeur du fossé varie de 1,60 m à 2,05 m et la profondeur de 0,25 m à 0,45 m (elle est le plus généralement égale ou supérieure à 0,35 m). La forme du profil est à fond plat et parois obliques plutôt régulières (fig. 7). Ce fossé a toujours été utilisé ouvert. Les couches de comblement présentent moins de complexité que les fossés de l'enclos. On constate des couches tapissant le fond et les parois qui semblent résulter d'un apport naturel et progressif (ruissellement ?) et un comblement final de sables limoneux homogènes, qui pourrait être le fait d'un rebouchage rapide.

Aucune trace de palissade n'a été observée. Des stigmates de curages sont possibles mais jamais très évidents dans les profils transversaux. Il est cependant envisageable que la dernière couche de comblement corresponde à un curage.

Le fossé 5 est marqué par l'aménagement d'une entrée monumentale (St 236) au niveau des mètres

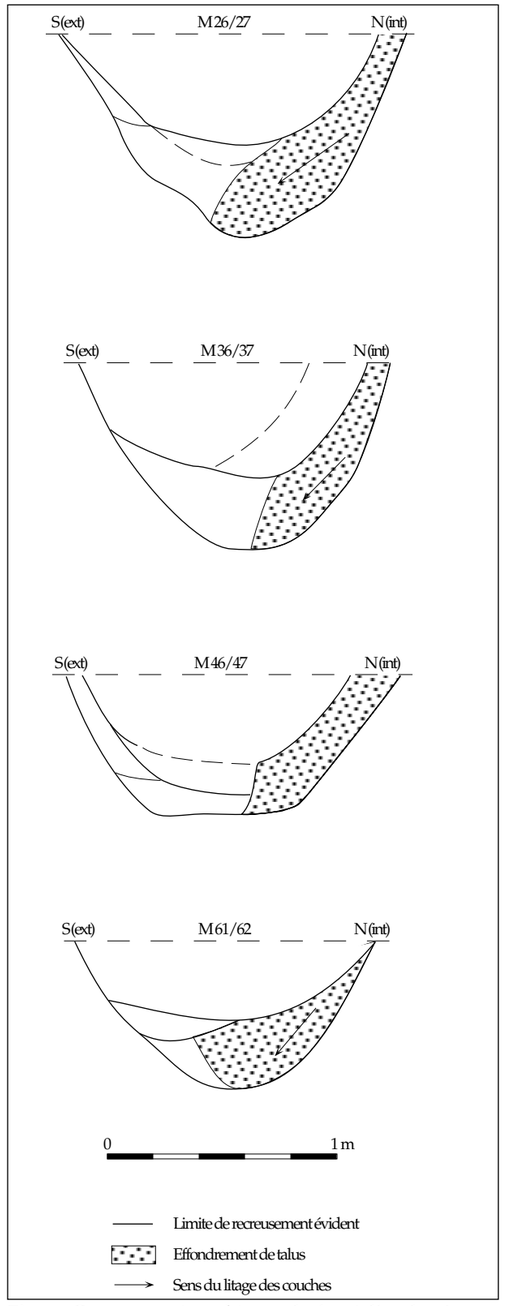

Fig. 6 - Coupes stratigraphiques du fossé d'enclos 6.

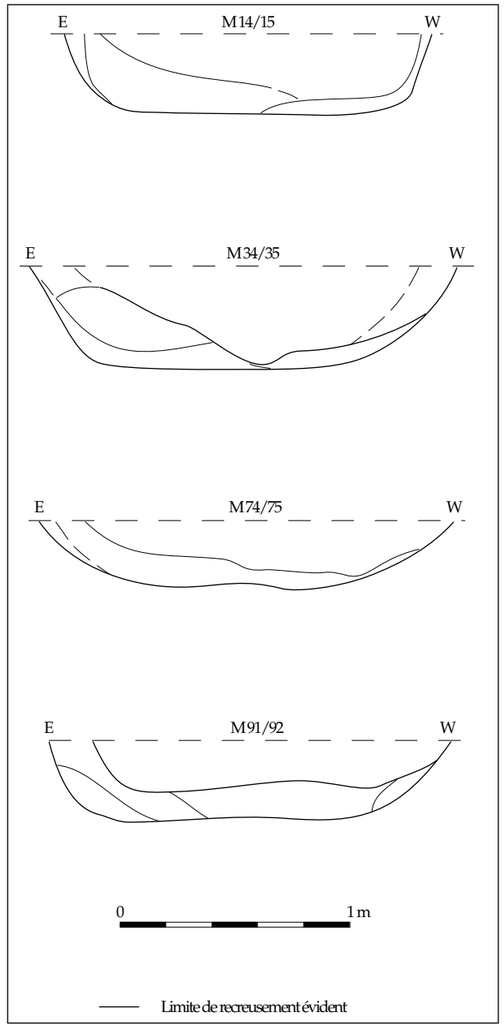

Fig. 7 - Coupes stratigraphiques du fossé de partition 5.

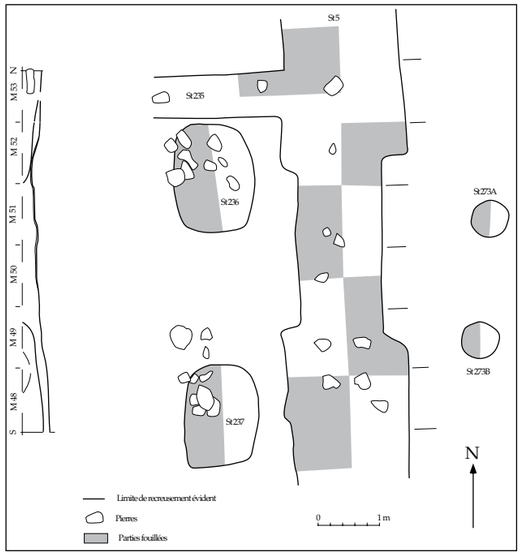

Fig. 8 - Plan de détail et coupe stratigraphique de l'entrée monumentale (St 236/237/273) du fossé 5.

49 à 52 (fig. 8), qui se situe donc un peu au sud du milieu du fossé. Elle est également positionnée juste au sud du raccordement du fossé 235 sur le fossé 5.

Cette entrée se matérialise par un rétrécissement de la largeur du fossé, qui passe de 2 m en moyenne à 1,30 m au niveau des mètres 50 et 51, une diminution de sa profondeur, qui devient inférieure à 0,20 m en dessous du niveau de décapage, et la présence de part et d'autre de trous de poteau.

À l'est, les poteaux 273A et 273B sont distants d'environ 1 m du fossé. Ils mesurent 0,60 m de diamètre et 0,18 m de profondeur. Leur profil est irrégulier et aucune trace de fantôme n'est présente. Ils sont distants l'un de l'autre de 2 m.

À l'ouest, les fosses 236 et 237, quadrangulaires aux angles arrondis, mesurent respectivement 1,75 m et 1,65 m de longueur, 1,30 m et 1,20 m de largeur et 0,40 m et 0,32 m de profondeur. Leur profil est à fond plat et parois abruptes. Leur remplissage est composé d'une série de couches où l'on peut observer plusieurs recreusements. Si aucun fantôme n'est visible, les recreusements à fond arrondi et parois verticales permettent d'interpréter ces fosses comme ayant servi de réceptacle à de très gros poteaux. Des grosses pierres sont présentes dans les fosses 236 et 237, ainsi que dans le fossé 5 au niveau du rétrécissement. Elles se situent plutôt vers le sommet des structures, le décapage en ayant arraché plusieurs. Elles évoquent de manière évidente des calages de poteaux mais leur position ne paraît plus organisée.

Le fossé de partition interne 372

Ce fossé, disposé selon un axe nord-sud, seconde structure de partition interne de l'établissement rural gaulois de Bazoches-sur-Vesle, mesure 86 m de longueur et s'interrompt à 11,70 m du tronçon 3 (au nord) et à 2,60 m du tronçon 6 (au sud) de l'enclos, ménageant ainsi deux passages vers le cœur de l'établissement. La numérotation des mètres du fossé commence au sud et progresse en direction du nord (vers le fossé d'enclos 3).

La largeur du fossé varie de 1,05 m à 1,35 m et la profondeur de 0,30 m à 0,65 m (elle est, le plus généralement, égale ou supérieure à 0,50 m). Le profil est sujet à d'importantes variations morphologiques et dimensionnelles, passant d'une forme en cuvette symétrique à une autre en cuvette asymétrique. Il est aussi parfois doté de parois concaves convergeant vers un fond plat ou légèrement aplati (fig. 9). De même, la stratigraphie

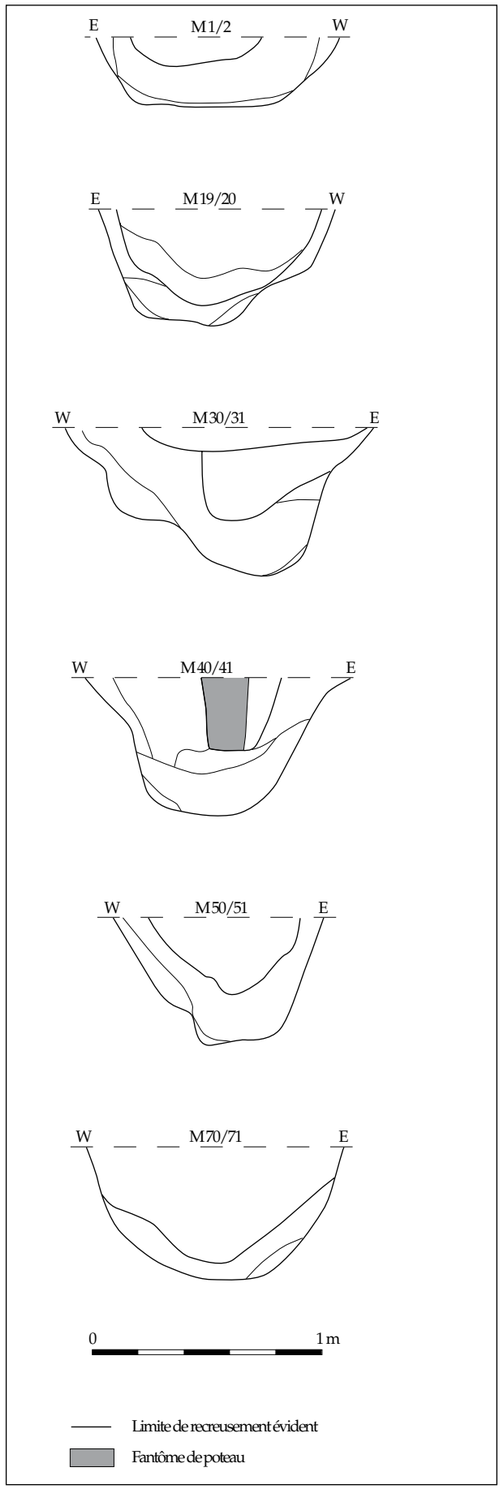

Fig. 9 - Coupes stratigraphiques du fossé de partition 372.

est assez hétérogène. Elle fait état d'un premier fonctionnement de la structure en fossé ouvert, auquel succède un épisode palissadé, dont les poteaux ont parfois été arrachés (mètre 30/31) et parfois laissés en place (mètre 40/41). L'état final semble à nouveau majoritairement ouvert, à la suite d'un curage. Dans sa dernière phase d'utilisation, le fossé de partition 372 a été le réceptacle d'abondants rejets détritiques domestiques en provenance du bâtiment d'habitation 414. À l'instar du fossé d'enclos 3, le fossé de partition interne 372 semble avoir été l'objet de nombreux remaniements partiels. Cependant, à la différence du fossé 3, les coupes stratigraphiques n'ont jamais révélé l'existence d'un talus de bordure.

Les bâtiments

Le bâtiment 260

Le bâtiment 260 est localisé le long du fossé d'enclos 4, en face de l'entrée monumentale du fossé 5 (*cf.* fig. 3). Il est de plan complexe, composé d'une superstructure rectangulaire à 6 trous de poteau entourée de 7 trous de poteau formant un hexagone régulier (fig. 10). Ses dimensions sont de 7,70 m pour son axe longitudinal nord-sud, de 5,25 m pour son axe est-ouest minimal et de 8,25 m pour son axe est-ouest maximal. La surface bâtie est de l'ordre de 51 m^2. Les trous de poteau, en plan, sont de forme carrée ou rectangulaire aux angles arrondis. Presque tous les trous de poteau ont livré des fantômes. Les supports proprement dits (fantômes de poteau) ont des dimensions respectables, avec une moyenne de 0,30 m de diamètre. Ce plan original ne trouve pas d'élément de comparaison, compte tenu de la documentation publiée à ce jour. Il s'agit vraisemblablement d'un bâtiment d'habitation et, sans aucun doute, de l'habitation du propriétaire. En effet, son plan élaboré, sa localisation en vis-à-vis de l'entrée monumentale du fossé 5 et les concentrations de mobilier trouvées à proximité dans le fossé 4 ne laissent planer aucun doute sur son statut et sa fonction. D'autant que le bâtiment aurait pu être initialement plus vaste, avec une rangée de trous de poteau de galerie moins profondément implantés dans le substrat.

Le bâtiment 226

Le bâtiment 226 se trouve dans la partie centre-nord de l'établissement rural gaulois, dans un compartiment délimité par les fossés 3, 5, 235 et 249 (*cf.* Fig. 3). Cette compartimentation de l'espace semble d'ailleurs avoir été réalisée en relation avec son édification. Il est formé de neuf trous de poteau très imposants, semble-t-il, complétés par quelques trous de poteau de taille plus modeste (fig. 11). L'ensemble est de plan carré. Les neuf trous de poteau principaux sont de dimensions très imposantes : 1,10 m de côté pour le plus petit et 1,75 m de

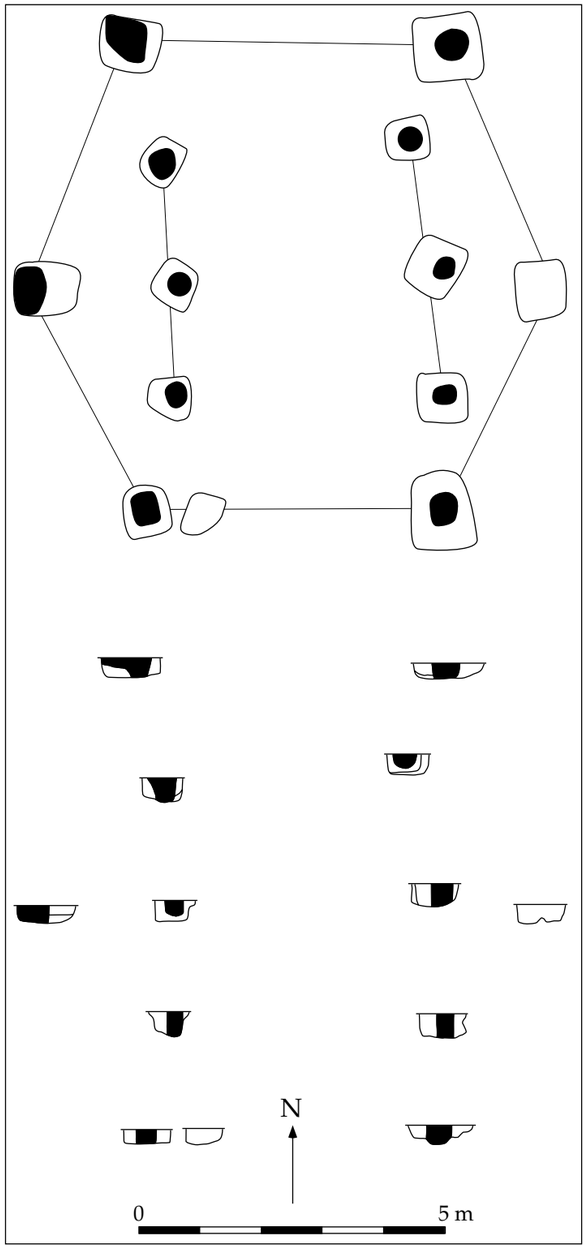

Fig. 10 - Plan et coupes du bâtiment 260.

longueur pour les plus impressionnants (rangée sud). La morphologie des trous de poteau en plan est irrégulière, patatoïde à rectangulaire, avec les angles arrondis. L'espace entre les trous de poteau est très réduit et leur profondeur moyenne de l'ordre de 0,60 m. Leur remplissage est généralement assez complexe et tous ont livré des fantômes de poteau. Là encore, le gigantisme est impressionnant. Les poteaux proprement dits mesurent entre 0,40 m et 0,80 m de diamètre. La zone délimitée par ces

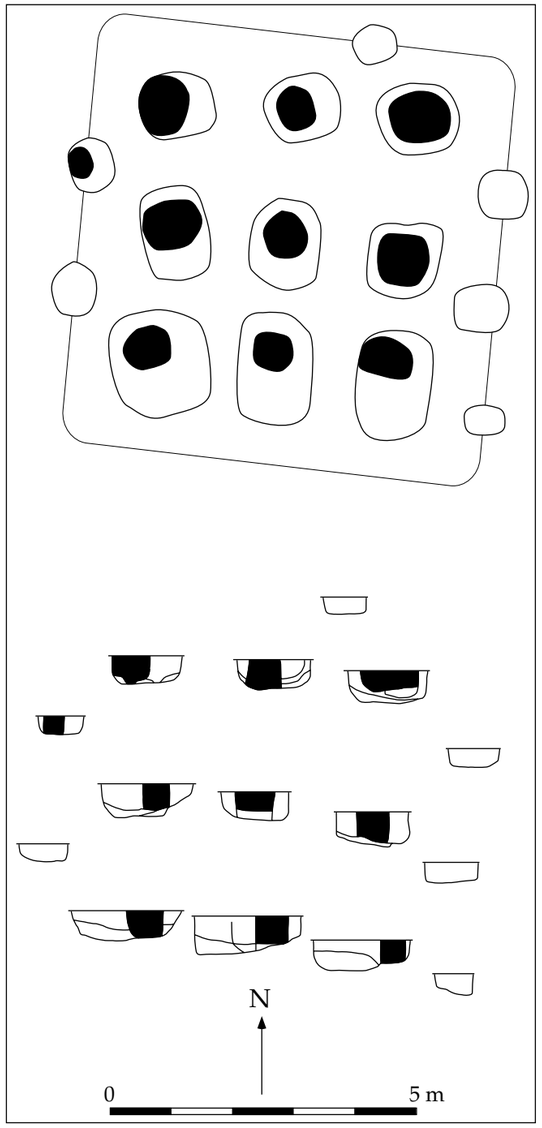

Fig. 11 - Plan et coupes du bâtiment 226.

trous de poteau mesure 4,40 m de longueur pour 4,15 m de largeur (de centre à centre des trous de poteau), soit une surface d'environ 18 m². Cette superstructure semble complétée par quelques trous de poteau nettement moins imposants (au moins 6 individus). Il est possible que l'érosion ait fait disparaître certains de ces trous de poteau, généralement peu profonds. Les dimensions du bâtiment 226 se porteraient alors à 6,80 m de côté, soit une surface au sol de l'ordre de 46 m². La fonction de ce bâtiment ne peut être déterminée avec certitude. Il nous semble, cependant, que son utilisation en tant qu'habitation ne soit pas envisageable : l'espace entre les poteaux est trop restreint et nous n'avons noté aucune concentration de mobilier à proximité de ce bâtiment. Une

fonction de grenier pour le stockage ne nous semble pas plus envisageable, dans la mesure où les greniers à 9 poteaux de La Tène finale, connus tant en contexte rural qu'en contexte proto-urbain, ne sont jamais dotés de trous et de fantômes de poteau si imposants (Gransar, 2000 et 2001). En revanche, la proximité de l'entrée monumentale du fossé 5 aide à proposer pour cet imposant bâtiment une « dimension » ostentatoire. Une fonction de tour pour le bâtiment 226 nous semble possible, voire probable. Aucun site contemporain (et même diachronique) n'a livré de plan comparable à celui de ce bâtiment.

L'ensemble architectural 230/250

Localisé dans un petit compartiment délimité par les fossés 5 (à l'est), 6 (au sud) et 257 (à l'ouest), il est implanté dans le secteur centre-sud de l'enclos (*cf.* fig. 3).

Le fossé 230 dessine un quadrilatère sur trois côtés, en agrafe. Son tronçon septentrional mesure 13 m de longueur et ses tronçons oriental et occidental 8 m à 9 m (fig. 12). Cependant, ces deux derniers tronçons semblent arasés et ne rejoignent pas le fossé d'enclos 6. De plus, le fossé 230 n'est pas strictement parallèle au fossé 5. Sa largeur varie de 0,45 m à 0,75 m et sa profondeur de 0 m à 0,30 m sous le niveau de décapage. Son profil, irrégulier, ne permet pas d'émettre l'hypothèse d'une palissade. Le remplissage, en général homogène, se compose de limons, excepté dans le milieu du tronçon nord, où une couche supérieure plus noire très anthropisée contenait des charbons de bois et du torchis brûlé. Ce fossé, de dimensions plutôt modestes, a livré un mobilier abondant (293 objets, tous matériaux confondus), objets parmi lesquels un soc d'araire, deux fragments de couteaux et des fragments de barres à douille en relation avec une production / réfection sidérurgique (Bauvais & Fluzin, ce volume).

Le bâtiment 250 est localisé à l'intérieur du fossé en agrafe 230, à proximité de la jonction des fossés 5 et 6. C'est un bâtiment rectangulaire, dont l'axe longitudinal est strictement parallèle aux tronçons nord-sud du fossé 230. Ses parois sur sa longueur sont, de plus, équidistantes avec les tronçons nord-sud du fossé 230. Cet alignement assez strict suggère une contemporanéité des deux structures. Le bâtiment 250 est doté de deux trous de poteau doublés au nord et de deux trous de poteau simples au sud (fig. 12). Trois des quatre trous de poteau ont livré des fantômes d'un diamètre allant de 0,15 m à 0,50 m. Ce bâtiment mesure 6,80 m de longueur (axe nord-sud) et 4,45 m de largeur (axe est-ouest). Sa surface au sol est donc de 30,30 m². Dans la mesure où les trous de poteau doublés, au nord, sont assez proches du fossé 230, nous en déduisons que le plan du bâtiment 250 est complet, et qu'il ne s'agit en aucun cas d'une superstructure porteuse d'un bâtiment plus vaste.

À la lumière de la quantité de mobilier « artisanal » (non strictement domestique) recueilli dans la partie septentrionale du fossé 230 et dans les portions proches des fossés 5 et 6 (torchis, scories,

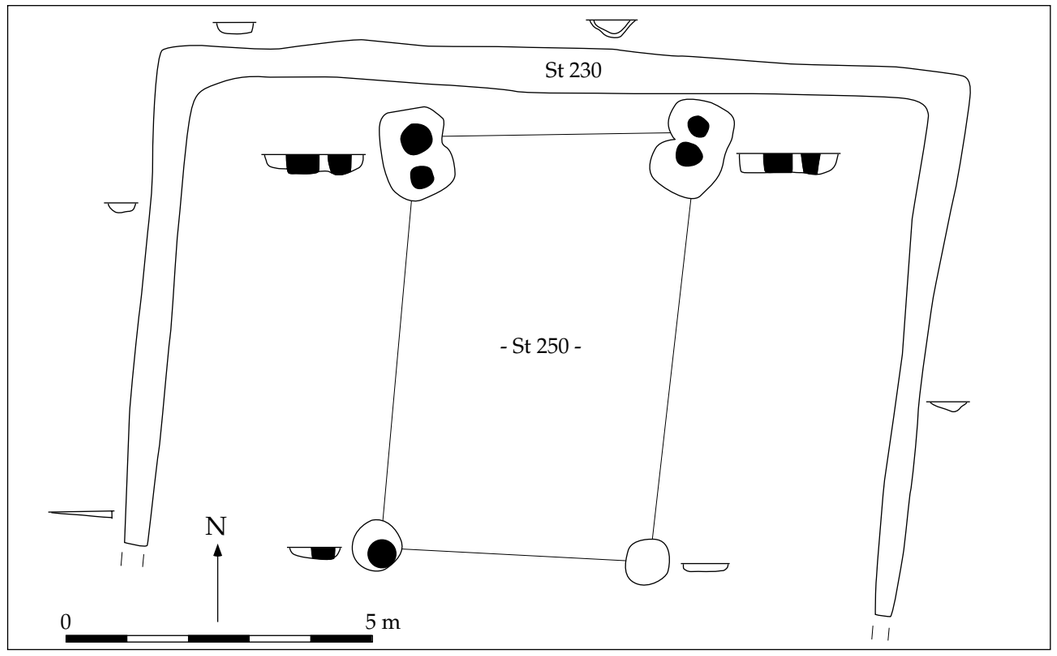

Fig. 12 - Plan et coupes de l'ensemble 230/250.

barres à douille), ainsi que l'importance d'un rejet de structure de combustion (pierres brûlées, torchis, charbons) dans une portion adjacente du fossé 257, il nous semble possible de proposer pour le bâtiment 250 une fonction de forge.

Le bâtiment 414

Le bâtiment 414, disposé selon un axe nord-sud, parallèlement au fossé de partition interne 372, dont il est distant de 3 m vers l'est (*cf.* fig. 3), est un édifice allongé à pans coupés de plan octogonal, dont la longueur atteint 11 m et la largeur 7 m (65 m^2). Il est constitué de deux rangées de trois trous de poteau placés dans le sens nord-sud, complétés par deux trous de poteaux rentrants au nord et au sud formant des pans coupés, ces derniers étant associés à un trou de poteau interne aligné selon l'axe longitudinal de l'édifice (fig. 13). Les trous de poteau sont de plan circulaire ou carré aux angles arrondis. Aucun fantôme de poteau n'a été détecté. Les trous de poteau sont généralement dotés de parois légèrement convergentes vers un fond plat, et les cavités destinées à accueillir les supports les plus massifs mesurent entre 0,60 m et 0,90 m de côté. La profondeur conservée des trous de poteau n'excède jamais 0,15 m. La fonction d'habitation du bâtiment 414 est clairement attestée par l'important degré d'anthropisation des sédiments de comblement du fossé 372 le jouxtant, et surtout par la plus forte concentration de mobilier détritique structurée en amas que le site ait livré (toujours dans le fossé 372).

Le bâtiment 412

Ce bâtiment est localisé dans la partie centre-occidentale de l'enclos de La Tène finale, aligné avec l'entrée monumentale du fossé de partition interne 5 (St 236) et avec le bâtiment principal (fondateur) 260, marquant l'axe de symétrie longitudinale de l'enclos (*cf.* fig. 3). Le bâtiment 412 est, de surcroît, placé à proximité du seul accès identifié menant à l'intérieur de l'établissement gaulois. Son plan, assez irrégulier, affecte la forme d'un hexagone, formé d'un angle droit au nord et doté d'un pan coupé au sud (fig. 14). Ses dimensions maximales sont dans l'axe longitudinal de 9,20 m et dans sa largeur de 6,70 m. L'ensemble architectural mesure environ 60 m^2. Les dimensions des trous de poteau sont très variables, ainsi que leurs profils, parfois à parois verticales et fond plat, parfois à creusement en cuvette. De même, la profondeur des trous de poteau varie de quelques centimètres à 25 cm. La morphologie légèrement irrégulière de l'édifice, corrélée à l'absence d'anthropisation des sédiments de comblement, ainsi qu'à l'absence d'amas détritiques domestiques ou artisanaux dans les fossés le jouxtant (St 3 et 6) permettent d'exclure, pour ce bâtiment, une fonction d'habitation au

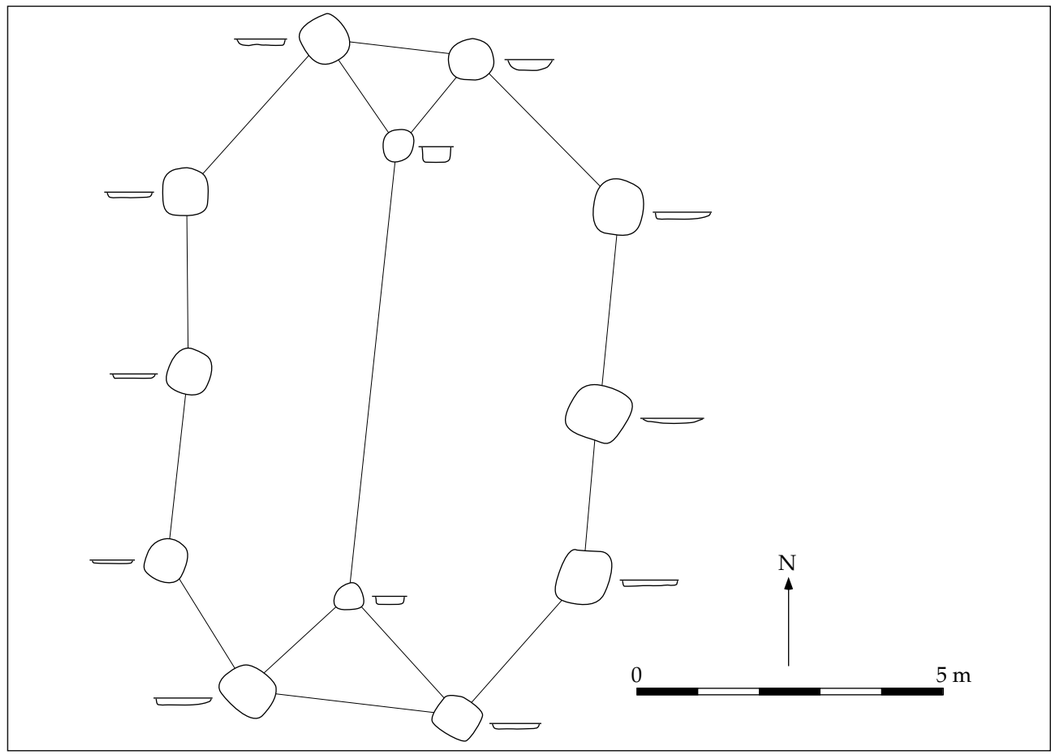

Fig. 13 - Plan et coupes du bâtiment 414.

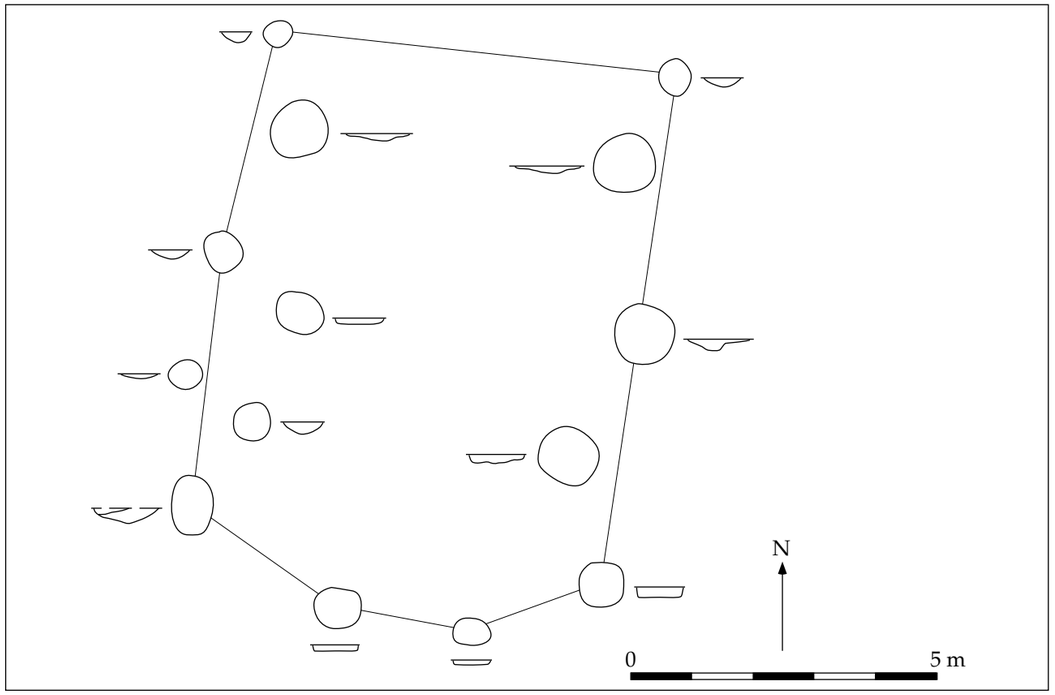

Fig. 14 - Plan et coupes du bâtiment 412.

profit d'une interprétation d'annexe (stockage des récoltes, abris pour le bétail ?).

LE MOBILIER

L'intégralité du site, toutes périodes confondues et compte tenu des proportions variables du degré de fouille des différentes structures de chaque occupation, a livré 4 557 sacs (unités d'enregistrement spatial et stratigraphique). Le nombre total d'objets collecté se monte à 21 353 individus, pour un poids de 1 304,480 kg. La céramique représente 16 710 objets, pour un poids de 289,715 kg (soit 78,2 % en nombre et 22,2 % en poids). L'os représente 2 404 objets (11,2 %) pour un poids de 147,585 kg (11,3 %). Enfin, les objets en pierre, d'un effectif de 1 102 individus (5,1 %) ont un poids de 753,200 kg (57,7 %).

L'occupation de La Tène finale, présentée dans cet article, a livré, toujours en fonction des proportions fouillées des différentes structures le constituant (environ 50 %, préférentiellement dans les secteurs les plus denses), 9 909 objets pour un poids total de 799,340 kg (soit 46,4 % du corpus total en nombre et 61,3 % du corpus total en poids). La céramique est représentée par 6 801 tessons (41 % du corpus total), pour un poids de 120,930 kg (42 % du corpus total), l'os par 1 647 fragments (69 % du corpus total) totalisant un poids de 73,650 kg (50 % du corpus total), le lithique par 908 fragments (82 % du corpus total) pour un poids de 543,610 kg (72 % du corpus total) et, enfin, l'amphore par 321 tessons (86 % du corpus total) pour un poids total de 34,515 kg (83 % du corpus total).

En ne considérant que les structures de La Tène finale formant l'occupation de l'établissement rural aristocratique, la céramique représente 68,6 % du nombre des objets et 15,1 % de leur poids, l'os 16,6 % des objets et 9,2 % de leur poids, le lithique 9,1 % des objets et 68 % de leur poids et, enfin, l'amphore 3,2 % du nombre des objets et 4,3 % de leur poids.

Le mobilier de La Tène finale

Dans le cadre de cet article préliminaire sur l'établissement rural aristocratique de La Tène finale de Bazoches-sur-Vesle "Les Chantraines", seules les catégories de mobilier susceptibles de livrer une information de nature chronologique ou statutaire sont présentées, dans la perspective de cerner le plus précisément possible la séquence de fonctionnement du site, ainsi que son niveau hiérarchique.

La céramique

La céramique est assez bien conservée, les tessons ayant généralement gardé leur traitement de surface. Les fragments très altérés par un passage au feu sont peu nombreux.

Les remontages ont été effectués exclusivement à partir des formes (bords, carènes, fonds) pour des raisons de temps de travail. Seulement sept collages entre mètres linéaires différents de fossés ont été trouvés. Ils concernent de faibles distances, généralement 1 à 2 mètre(s). Le remontage le plus lointain concerne le fossé 4, où un individu non tourné a été retrouvé dans les mètres 115 et 120 (5 m de distance). Les remontages sont évidemment plus nombreux au sein d'une seule structure ou d'un seul mètre de fossé.

La fragmentation de la céramique est comparable à celle observée sur d'autres établissements ruraux de La Tène finale fouillés dans les vallées de l'Aisne et de La Vesle et, plus généralement, dans le Bassin parisien. Des vases complets ou archéologiquement entiers sont attestés en faible nombre (23 individus au total, majoritairement des formes basses).

Le fait le plus marquant consiste dans la forte représentation générale de la céramique tournée. Cette dernière représente entre 22 % et 43 % du total des NMI-bords pondérés après remontage, selon la structure (fig. 15), avec une valeur moyenne de 34 %. Elle atteint son maximum, avec 43 % du corpus, dans le fossé de partition interne 372 et son minimum, avec 22 % du corpus, dans le fossé d'enclos 4. La céramique non tournée représente en moyenne 62 % du corpus, avec un maximum dans le fossé d'enclos 4 (75 %) et un minimum dans le fossé de partition interne 5 (53 %), celui accueillant l'entrée monumentale. Enfin, le *dolium* n'est représenté, en moyenne, que par 4 % des NMI-bords pondérés après remontage, avec une valeur maximale dans le fossé de partition interne 5 (9 %) et une valeur minimale dans les fossés d'enclos 4 et 6, ainsi que dans le fossé de partition interne 372 (3 %). On remarque donc une quantité de *dolium* conforme à ce qui existe généralement dans le Bassin parisien, tant en milieu rural qu'en milieu proto-urbain (Gransar 2001). De plus, la céramique non tournée est majoritaire, ce qui est généralement interprété comme un critère d'ancienneté, puisque celle-ci semble progressivement remplacée par la céramique tournée dans les étapes les plus récentes de La Tène finale, cette dernière devenant exclusive dans le courant du Ier siècle de notre ère.

Les figures 16 à 21 présentent, pour les principales structures fossoyées, les formes céramiques les plus représentatives et complètes du corpus.

La céramique tournée

La céramique tournée est composée de vases hauts fermés dont le bas de panse et le fond sont assez larges et le pied légèrement débordant. La forme générale est ovoïde, le col plus ou moins marqué et la lèvre toujours éversée. Les formes basses sont

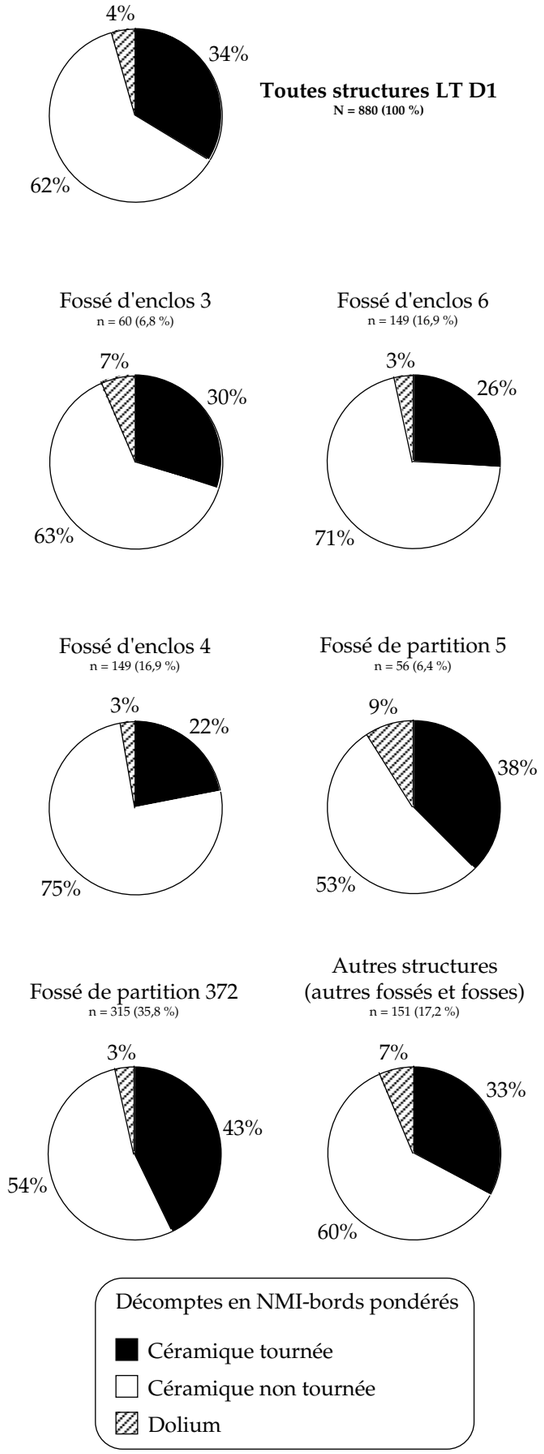

Fig. 15 - Proportions relatives de la céramique tournée, de la céramique non tournée et du *dolium* pour l'intégralité du corpus de La Tène finale et dans chacune des principales structures de l'enclos, exprimées en NMI-bords pondérés après remontage.

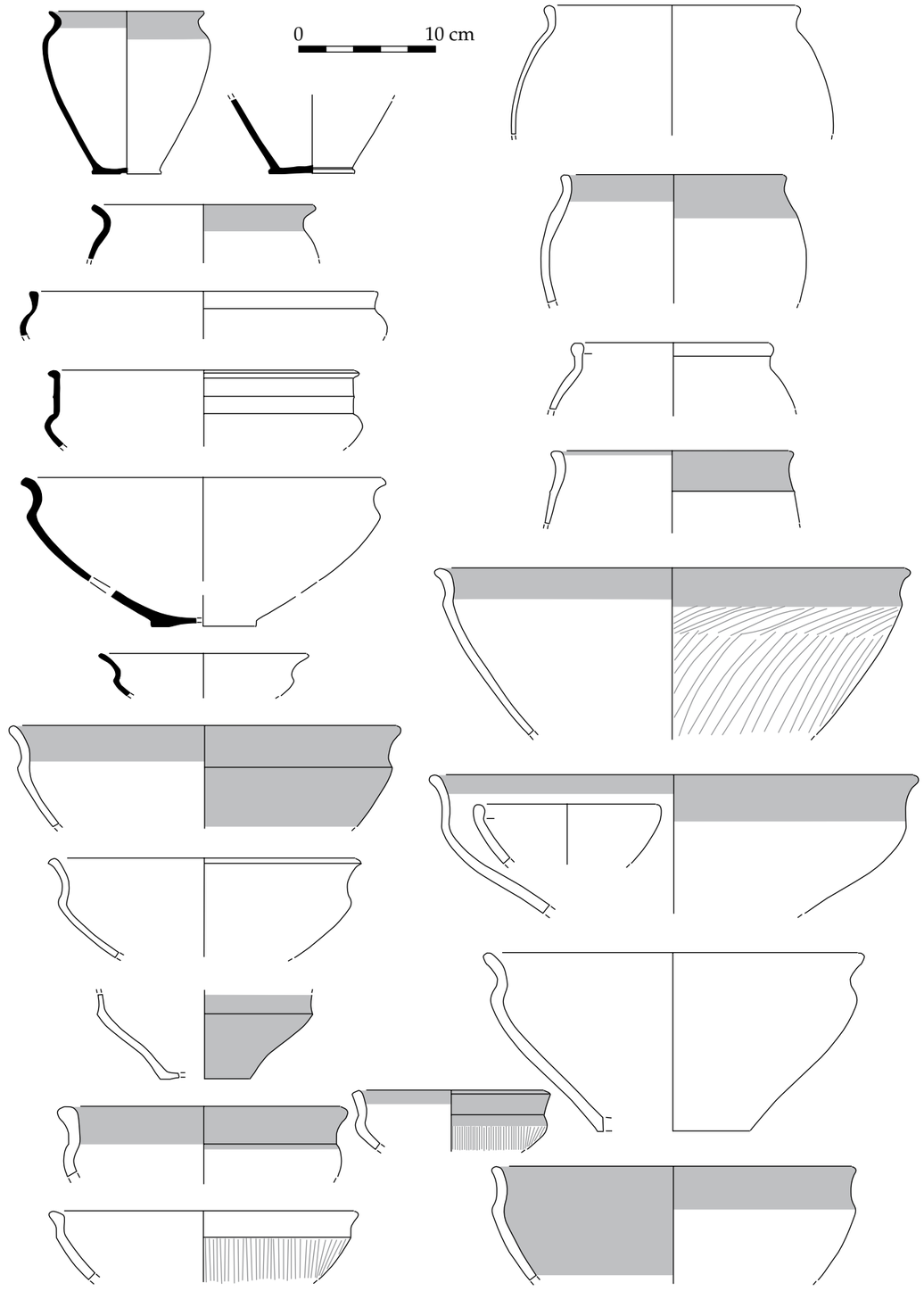

Fig. 16 - Échantillon représentatif du corpus céramique du fossé d'enclos 3. Profil noir : céramique tournée ; profil blanc : céramique non tournée ; gris : enduit noir.

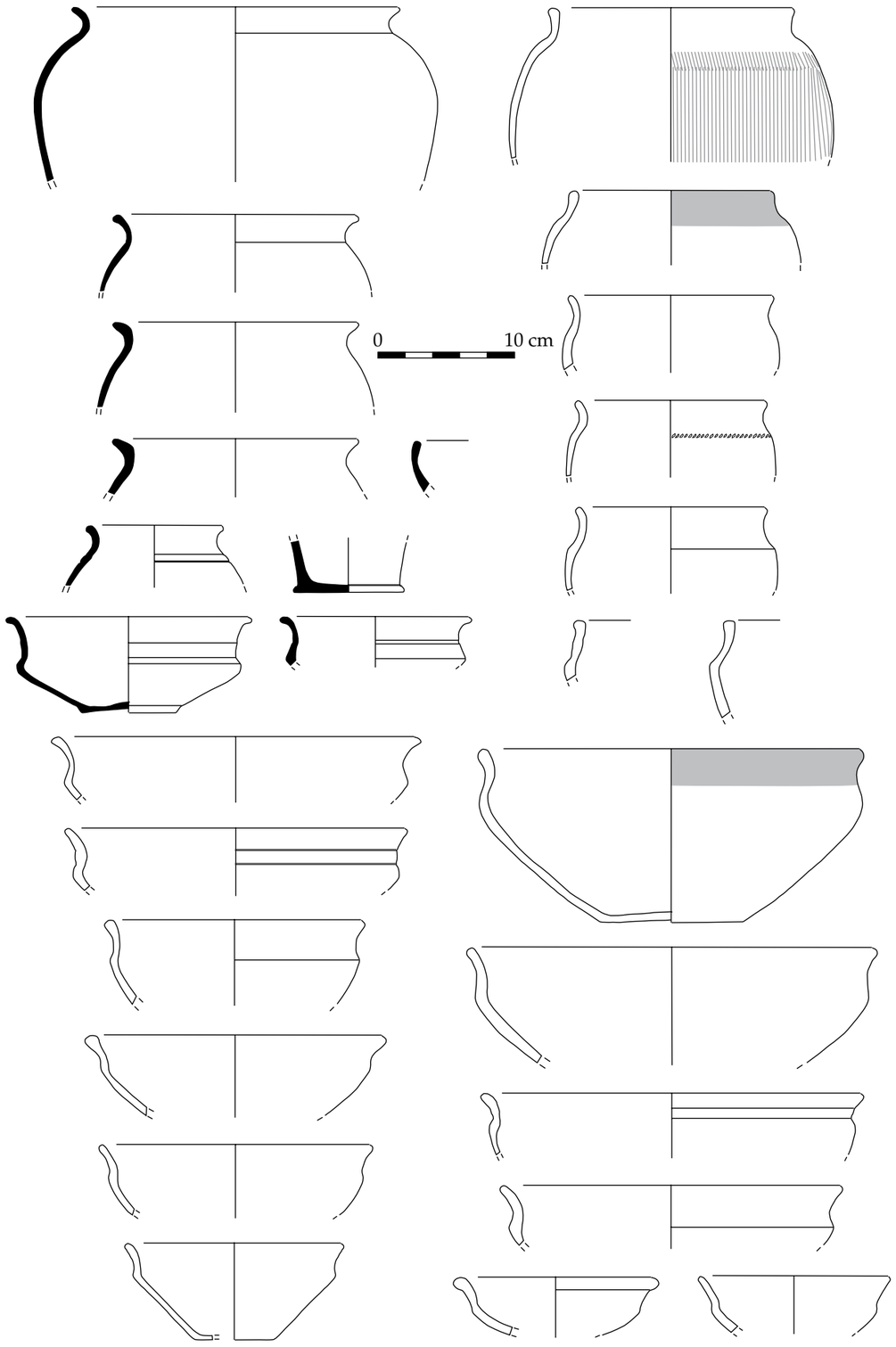

Fig. 17 - Échantillon représentatif du corpus céramique du fossé d'enclos 4. Profil noir : céramique tournée ; profil blanc : céramique non tournée ; gris : enduit noir.

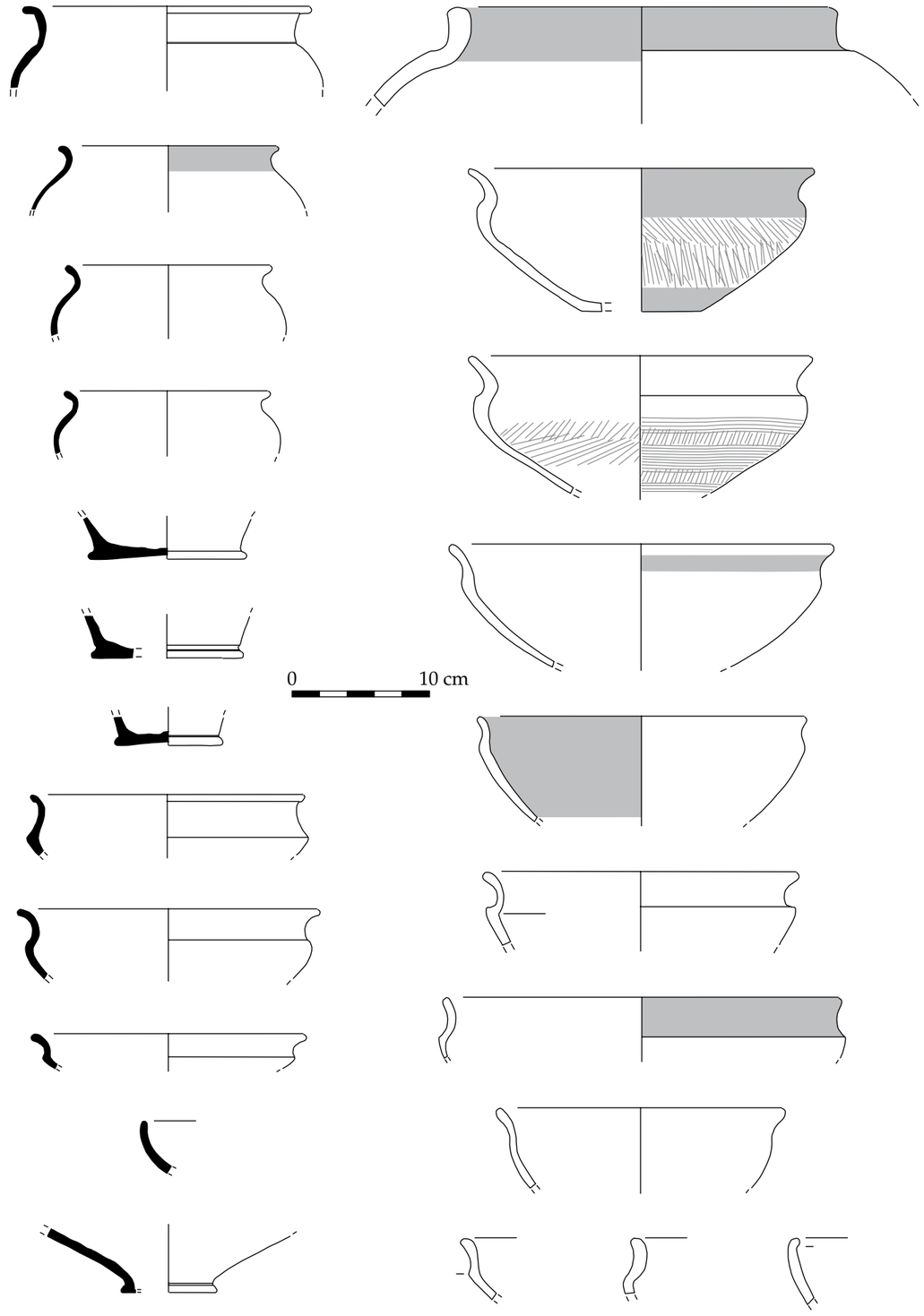

Fig. 18 - Échantillon représentatif du corpus céramique du fossé de partition 5. Profil noir : céramique tournée ; profil blanc : céramique non tournée ; gris : enduit noir.

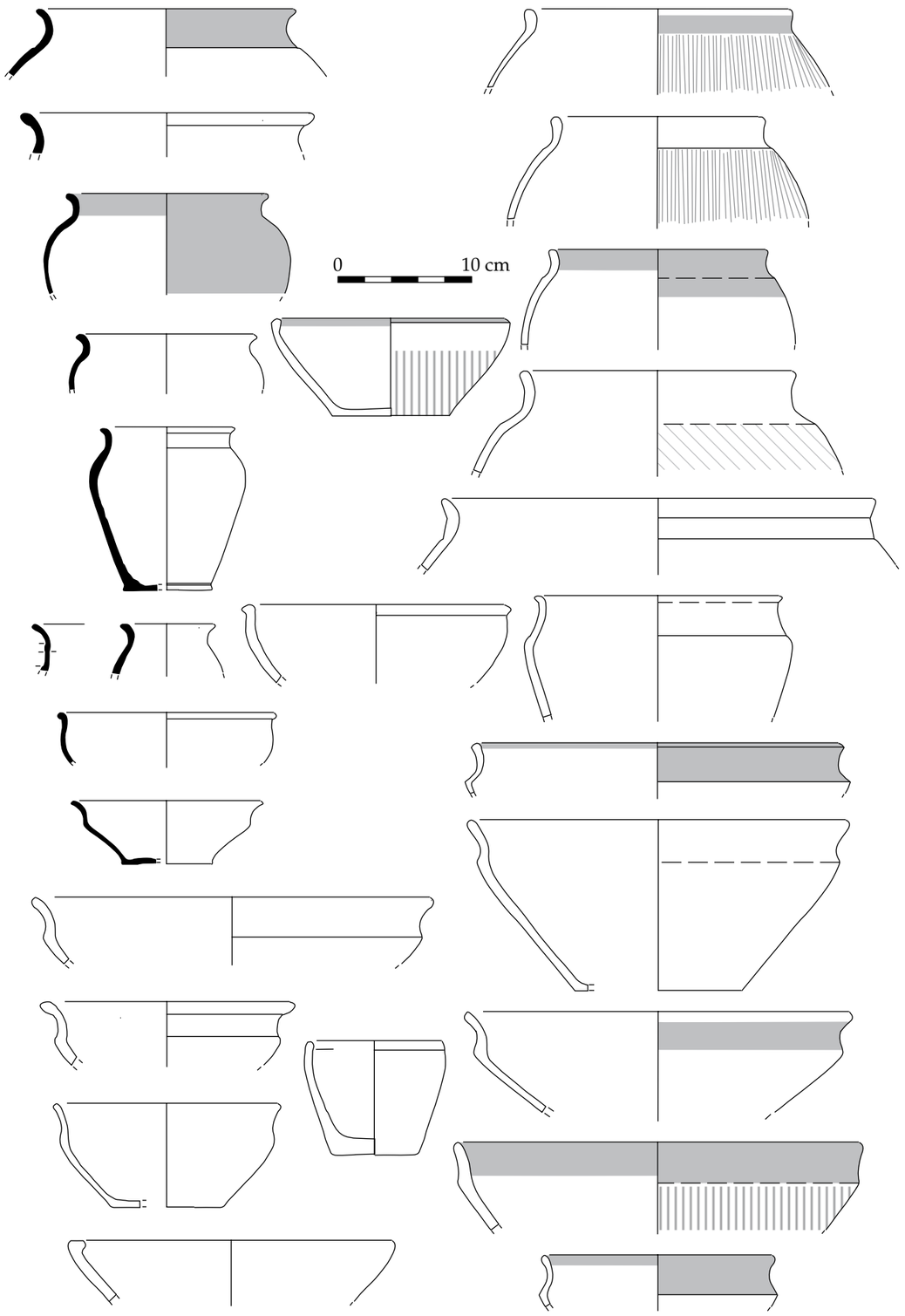

Fig. 19 - Échantillon représentatif du corpus céramique du fossé d'enclos 6. Profil noir : céramique tournée ; profil blanc : céramique non tournée ; gris : enduit noir.

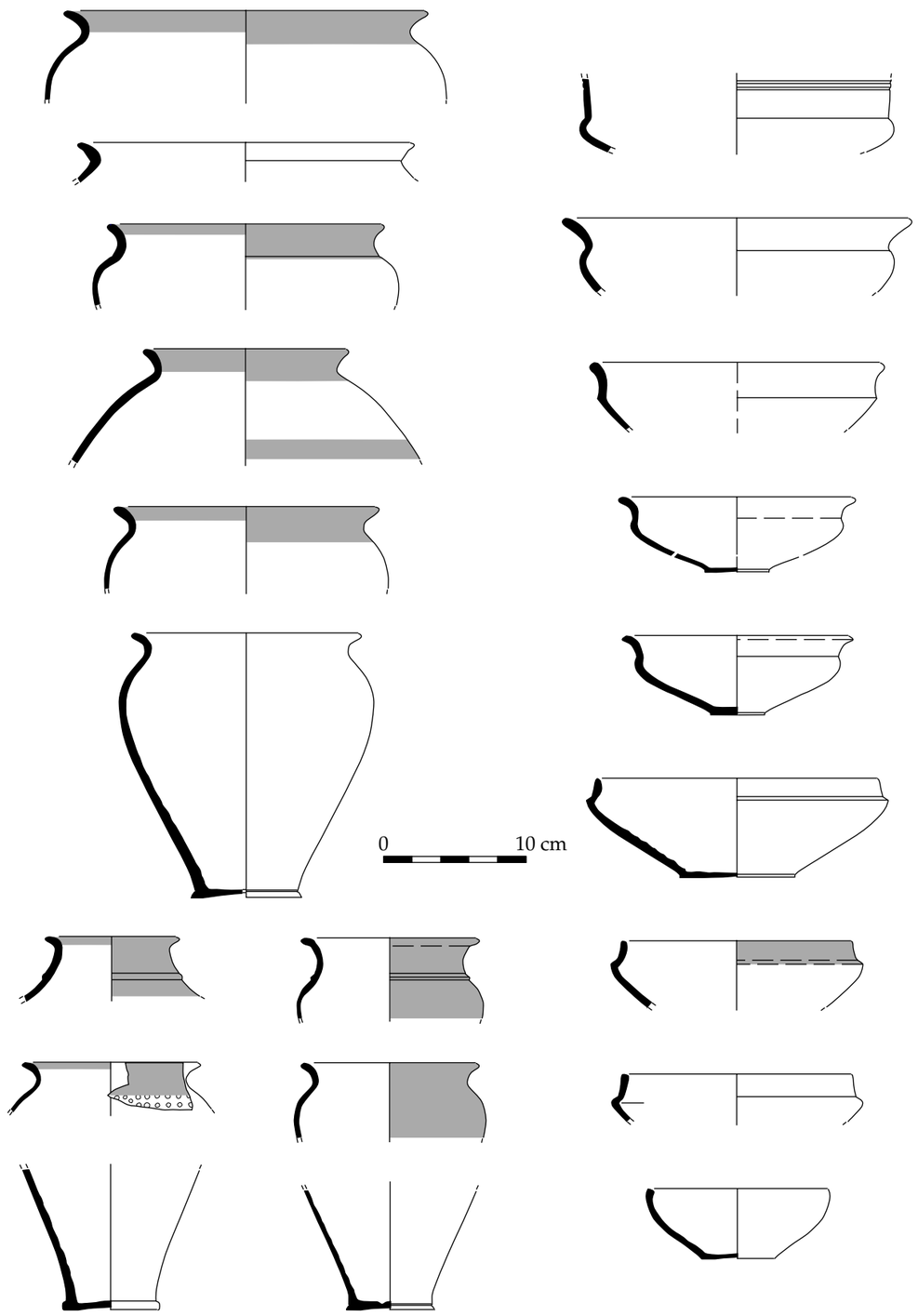

Fig. 20 - Échantillon représentatif du corpus céramique tourné du fossé de partition 372. Gris : enduit noir.

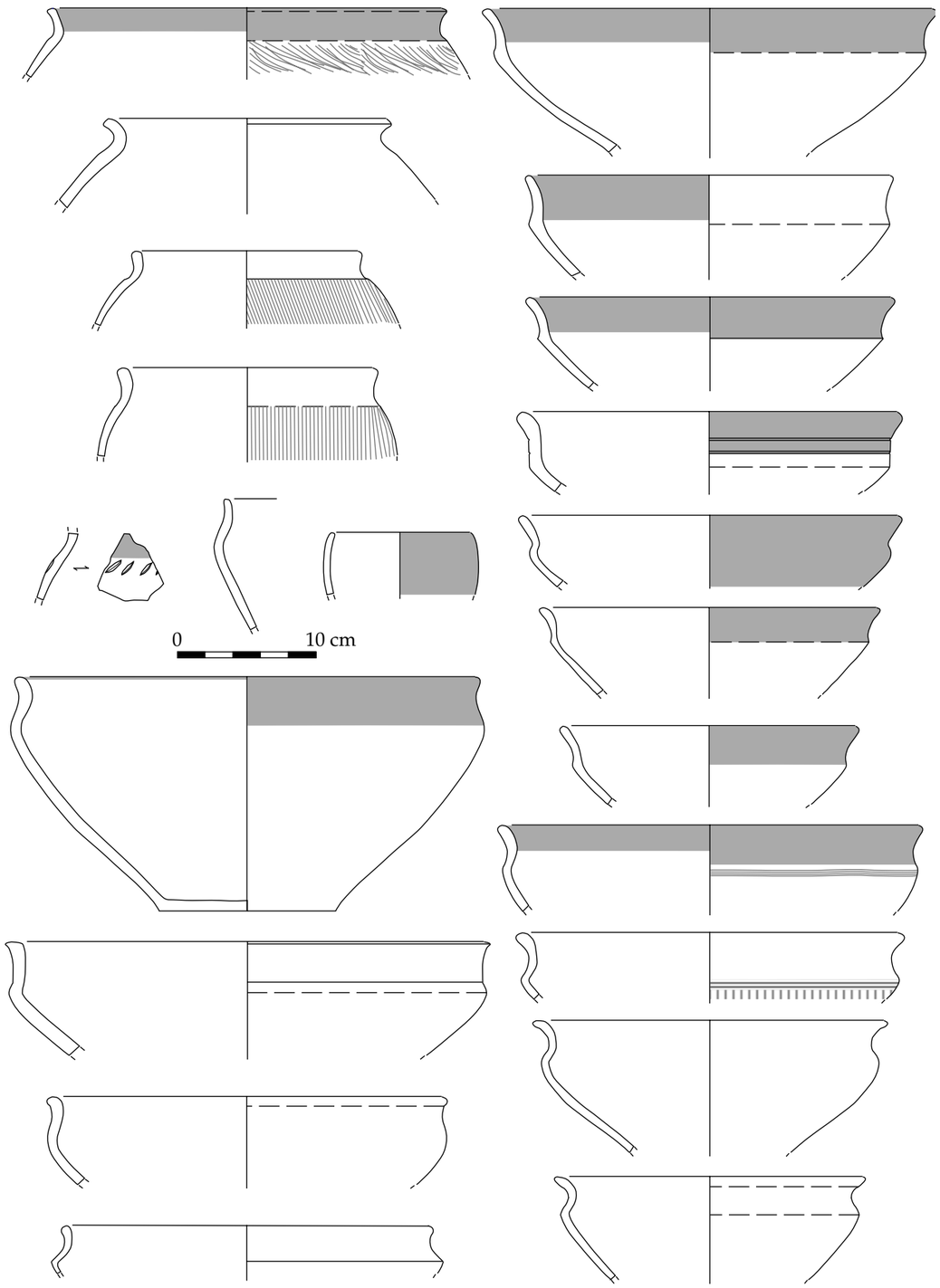

Fig. 21 - Échantillon représentatif du corpus céramique non tourné du fossé de partition 372. Gris : enduit noir.

plus variées, avec des bassins, des petites écuelles ou des bols, des terrines et deux formes tournées locales inédites présentant une ressemblance morphologique (mais pas dans les traitements de surface) avec certaines céramiques campaniennes.

La céramique non tournée

La céramique non tournée présente une variabilité morphologique plus prononcée que la céramique tournée. Les formes hautes sont principalement des pots ovoïdes. Leurs cols, plus ou moins marqués, possèdent des lèvres droites ou éversées. Certaines formes sont carénées et parfois dotées de décors d'impressions triangulaires ou en grains de café. Un type de pot ovoïde à col et lèvre verticaux est, généralement, peigné sur presque toute la hauteur. Ce peignage a dû être effectué à l'aide d'une gerbe de céréales sur pâte semi-humide. Les formes basses sont principalement des écuelles, dont les dimensions restent très variées. Ces importantes variations de taille, et donc de volume, impliquent des différences de fonction : récipients de consommation individuelle ou collective, récipients de présentation, etc. Les plus grandes écuelles proviennent du fossé 3. Les grandes écuelles sont parfois carénées mais les petites le sont plus généralement. Des petites jattes et des « terrines » sont également présentes, mais en moins grand nombre.

Le dolium

Les formes étudiables de *dolium* sont peu nombreuses. Le *dolium* se présente sous sa forme « classique » de grand vase ovoïde à bords plus ou moins inclinés et lèvre incisée ou sous la forme de grandes jarres à col vertical et bord épaissi peu éversé. Cette dernière catégorie morphologique présente de fortes ressemblances avec la catégorie des pots ovoïdes non tournés. Seules les dimensions permettent de classer cette grande famille morphologique en pot ou en *dolium*. Les autres formes de bord consistent en bords éversés présentant une simple concavité sur sa face intérieure et en bords éversés présentant deux ou trois moulures ou simples incisions. Dans ces derniers cas, la face intérieure du bord est toujours plane ou légèrement convexe. Ces différentes morphologies de la partie intérieure du bord sont vraisemblablement destinées à faciliter le calage d'un couvercle.

Attribution chronologique du corpus céramique

L'ensemble du corpus céramique, assez homogène, présente une certaine originalité. Les formes sont attribuables aux étapes 2 et 3, mais il semble manquer, d'après les travaux de P. Pion (Pion, 1996), les formes les plus anciennes de l'étape 2, héritées de l'étape 1 comme à Berry-au-Bac "Le Chemin de la Pêcherie" (Pion, 1996) ou Mont-Notre-Dame "Vaudigny" (Thouvenot, 1991 ; Pion, 1996) par exemple, et les formes les plus récentes de l'étape 3 dont le faciès de référence est celui de Condé-sur-Suippe "La Sucrerie" (Pion, 1996). Il est possible que les nombreux travaux de réfection et de réaménagement des systèmes fossoyés aient oblitéré les formes les plus anciennes de l'étape 2 (faciès d'innovation). Néanmoins, l'absence de formes récentes de l'étape 3, annonçant les standards de l'étape 4 (apparition des formes sphériques et piriformes), nous semble plus révélatrice d'un terminus de l'occupation pendant l'étape 3. Ces quelques précisions chronologiques nous autorisent à proposer une fondation du site au début ou au milieu de l'étape 2 et un abandon de cet ensemble dans le courant de l'étape 3 (soit environ 150/140 à 110/100 avant notre ère).

Les amphores

Les amphores sont représentées par 321 tessons, pour un poids total de 34,515 kg. Elles ont été étudiées par B. Hénon, qui écrivait dans le rapport de fouille de 1998 (Pommepuy & Gransar, 1998), année de la découverte de plus des trois quarts du corpus : « On peut s'interroger sur l'attribution classique de ces amphores au groupe des gréco-italiques ou des Dressel 1. Plusieurs critères ont été définis pour les distinguer. Le seul que l'on puisse utiliser ici concerne le rapport entre hauteur et épaisseur de la lèvre testé par A. Hesnard (Hesnard, 1990) qui classe parmi les gréco-italiques les lèvres dont le rapport hauteur/épaisseur est inférieur à 1. Cette méthode est ensuite reprise par F. Gateau (Gateau 1990) qui essaie diverses méthodes sur du mobilier relativement peu fragmenté et retient celle-ci comme acceptable en fixant la limite non pas à 1 mais à 1,3. Les lèvres d'amphores de Bazoches-sur-Vesle "Les Chantraines" ont un rapport compris entre 0,7 et 1,1 et peuvent toutes se classer parmi les gréco-italiques ». Le corpus de Bazoches-sur-Vesle semble donc caractéristique de l'étape 2, entre 150 et 120/110 avant notre ère (fig. 22). Il s'agit d'un des ensembles les plus anciens, avec celui de Berry-au-Bac "Le Chemin de la Pêcherie", dans le Nord du Bassin parisien. Enfin, B. Hénon a identifié avec certitude, à Bazoches-sur-Vesle, des stigmates de bris volontaires de cols d'amphores, pratiques mises en relation avec l'organisation des banquets de l'aristocratie gauloise (Poux 2000).

Le métal

Parmi les objets identifiables, en dehors des éléments de liaison du bois comme les clous ou les agrafes, plusieurs types d'activités peuvent être reconnues.

En ce qui concerne la parure et l'ornementation, nous avons mis au jour un bracelet, un petit bouton en forme de rosette et deux petits anneaux en bronze, ainsi qu'une fibule pseudo-Nauheim à 2 x 2 spires et corde interne.

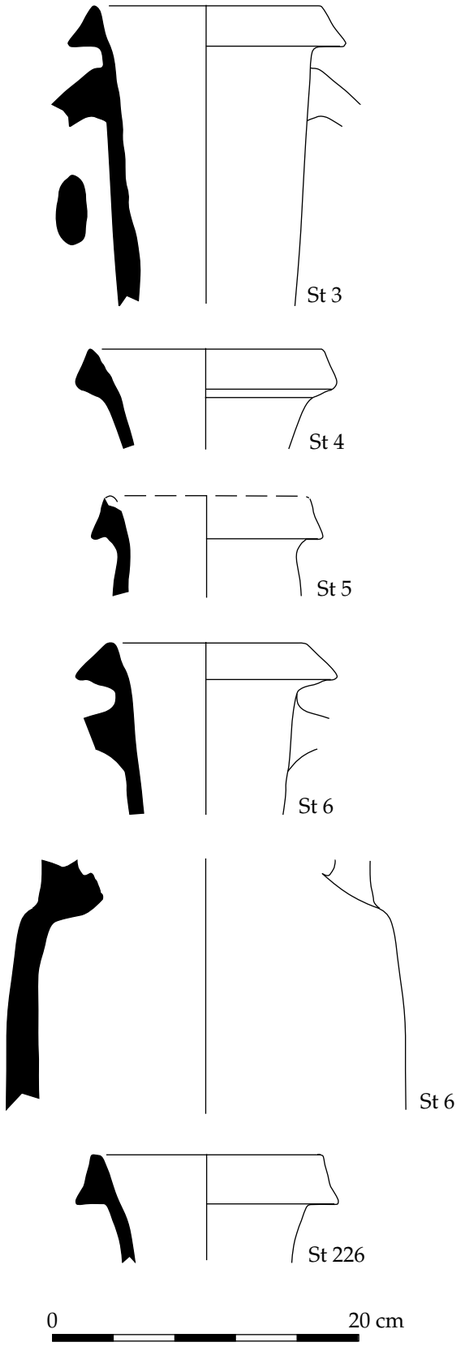

Fig. 22 - Échantillon représentatif des amphores (d'après Hénon, dans Pommepuy & Gransar, 1998).

L'*instrumentum* domestique et les activités culinaires sont représentés par un anneau de suspension de chaudron de grand diamètre, trois couteaux et trois fragments d'objets. Il s'agit de tiges à extrémité recourbée pour former une soie annelée de couteau ou l'extrémité d'un manche de clé, par exemple.

L'outillage est représenté par trois socs d'araires, deux ciseaux à bois, un possible marteau de dinandier et des fragments d'outils indéterminés. Ces objets sont les témoins d'activités agricoles, du travail du bois et de la métallurgie. Cette dernière activité est également mise en évidence par la présence de scories et d'au moins dix lingots en fer (ou barres à douille). Il faut enfin signaler la présence d'un anneau passe-guides en bronze.

Par ailleurs, l'établissement laténien a livré plusieurs monnaies, toujours en cours d'étude. Parmi celles-ci, les monnaies du fossé 3 sont un potin 8 124 (émissions de -150 à -90), qui correspond assez bien aux datations proposées pour la céramique et l'amphore, et un denier républicain en argent représentant un quadrige conduit par Minerve (détermination de M.-L. Le Brazidec, dans Pommepuy & Gransar 1998), qui paraît légèrement récent (émission vers -90), mais qui peut donner un *terminus* pour l'occupation du site.

L'os

La fouille partielle de l'établissement rural de Bazoches-sur-Vesle "Les Chantraines", à hauteur de 50 % des différentes structures, en moyenne, a permis de mettre au jour 1 647 fragments osseux animaux, pour un poids de 73,650 kg.

Les restes fauniques, étudiés par G. Auxiette, proviennent majoritairement du bœuf, suivi par les petits mammifères domestiques (caprinés et porcs), représentant chacun moins de 20 % du corpus. L'originalité du site réside dans la proportion assez importante du cheval, avec environ 17 % du corpus. Une trentaine de crânes de bœuf (surtout), mais aussi de cheval, ont été identifiés. Ces derniers, associés à d'autres parties anatomiques ou non, sont interprétés comme des dépôts à caractère symbolique, ou comme des bucranes implantés sur pieux qui se seraient effondrés dans les fossés.

Une trentaine d'ossements humains, principalement des diaphyses d'os longs et des fragments de crâne, ont été identifiés dans le comblement des différents fossés de l'établissement rural laténien. La présence de crânes de grands mammifères et d'ossements humains dans le comblement des fossés gaulois est un phénomène récurrent qui ne permet pas de différencier le statut ou la fonction des sites.

Le lithique

Les objets en pierre (calcaires) livrés par l'établissement rural gaulois représentent 908 fragments, pour un poids de 543,610 kg. Ce mobilier est majoritairement brûlé (97 % du corpus en nombre et 91,5 % en poids) et très fragmenté.

Les quelques fragments de meule identifiés sont, pour la plupart, en calcaire à glauconie grossière, puis en calcaire à cérithes et bivalves, enfin en calcaire à cérithes seules. Il s'agit des matériaux classiques de la vallée de l'Aisne, mais les proportions sont inhabituelles. On trouve, en général, plus de calcaire à cérithes que de calcaire à glauconie grossière (par exemple sur les *oppida* de Villeneuve-Saint-Germain et de Condé-sur-Suippe, le rapport est de deux tiers/un tiers).

Lorsque le type a pu être reconnu, il s'agit du type 3 de la vallée de l'Aisne (Pommepuy 1999). Une seule meule du type 2 (profil tronconique et partie supérieure en cuvette) est présente, mais peut en fait s'apparenter au type 3 par son épaisseur (16,5 cm) et surtout la forme bombée de son bord, qui n'existe pas dans le type 2 habituel. Lorsqu'on a pu prendre des mesures, le diamètre est de petite taille (30 à 34 cm) et l'épaisseur des catillus plutôt forte (10,5 à 16,5 cm). Ces observations font de ce corpus un ensemble plutôt ancien : le type 3 est caractéristique des étapes 1 et 2 de la vallée de l'Aisne, ainsi que l'utilisation du calcaire à cérithes et bivalves. Ils n'existent pas dans les sites fondés à l'étape 3. Par contre, le calcaire à glauconie grossière n'est *a priori* pas utilisé à l'étape 1. La morphologie et les matériaux des meules de Bazoches-sur-Vesle correspondent donc bien à l'étape 2.

Le corpus des meules est complété par quelques polissoirs, en relation avec une activité métallurgique, et quelques lissoirs, peut-être liés à une production locale de céramique (non tournée ?).

CONCLUSION

L'occupation principale de l'établissement rural laténien de Bazoches-sur-Vesle "Les Chantraines" se situe à l'étape 2 de la vallée de l'Aisne, correspondant à La Tène D1a (soit environ 150 à 120 avant notre ère). Quelques éléments montrent que le site était encore occupé à l'étape 3 (La Tène D1b), au moins à son début. La durée d'occupation n'a donc pas excédé deux générations. Or, le site a connu de nombreux réaménagements : quatre phases stratigraphiques ont été reconnues avec des phases de fossé ouvert, d'épisodes palissadés et d'existence de talus. Il semble que ce site n'ait cessé de faire l'objet de travaux de réfection.

Les indices d'activités sont ténus. L'agriculture est attestée par de nombreuses semences carbonisées et, si besoin en était, par la présence de socs d'araire. L'élevage est également documenté. Les quelques outils, en pierre ou en métal, attestent du travail sur place du bois, du métal et peut-être d'une partie de la production céramique. L'activité sidérurgique semble être localisée autour du bâtiment 250 (forge). Il s'agit là d'activités « normales » dans le cadre d'un établissement rural. De même, la présence d'os humains et de crânes de bœuf ou de cheval dans le comblement des fossés constitue un phénomène récurrent qui ne traduit pas, en terme qualitatif, un statut hiérarchique particulier pour le site (Auxiette 2000). La question mérite cependant d'être posée en terme quantitatif.

Cependant, le site a livré un certain nombre d'indices qui tendent à prouver que celui-ci correspond à un rang supérieur dans la hiérarchie des habitats et qu'il convient de le considérer comme une résidence aristocratique :
- dimension exceptionnelle de l'enclos (17 500 m²) ;
- caractères de monumentalité dans les structures de l'enclos, de l'entrée du fossé 5 et dans les bâtiments (grandes habitations, probable tour) ;
- organisation interne complexe, qui structure l'espace et, sans aucun doute, le hiérarchise ;
- objets liés à la pratique du banquet, comme l'anneau de suspension d'un chaudron de très grande taille et les amphores gréco-italiques, dont certaines présentent des traces de bris volontaire en association avec une destruction de meules ;
- présence de nombreuses monnaies, dont un denier républicain en argent ;
- proportion non négligeable des ossements de chevaux et pratique attestée de l'hippophagie ;
- enfin, proportion importante de céramique tournée (34 % en moyenne, contre seulement 5 % à Jaux, dans l'Oise - Malrain *et al.* 1996 - et 6 % à Louvres, dans le Val-d'Oise - Casadei & Leconte *et coll.* 2000 - établissements ruraux contemporains), avec au moins deux imitations régionales tournées de céramique campanienne.

Le site comparable le plus proche est sans doute Braine "La Grange des Moines", situé à 9 km au nord de Bazoches-sur-Vesle, dans la vallée de La Vesle (Gransar *et al.* 1999 ; Auxiette *et al.* 2000). Les deux sites ne sont pas strictement contemporains mais se chevauchent sans doute partiellement (fin de Bazoches-sur-Vesle et début de Braine). Les deux sites possèdent un enclos partitionné avec une partie quadrangulaire contenant des bâtiments d'habitation monumentaux et une partie ellipsoïdale, elle-même redivisée. L'enclos d'habitation a livré dans les deux cas des dépôts animaux et des restes humains. Les restes humains sont plus nombreux à Bazoches-sur-Vesle, mais les

dépôts animaux sont plus spectaculaires à Braine. Le site de Braine enclos une surface nettement inférieure à celle de Bazoches-sur-Vesle (respectivement 0,77 ha et 1,75 ha), mais a livré un mobilier d'une richesse exceptionnelle (parures, armes, importations variées, objets particuliers, comme un stylet, un scalpel et un *stipulum*). Les fonctions des deux sites ne sont probablement pas équivalentes, mais leur statut correspond à deux résidences aristocratiques de rang hiérarchique sensiblement équivalent. La succession de ces deux sites se déroule au moment du phénomène important de la proto-urbanisation, avec la fondation des premiers *oppida* (Braine étant contemporain de Condé-sur-Suippe, alors que Bazoches-sur-Vesle lui est antérieur). À l'étape 3 (La Tène D1b), l'aristocratie ne réside plus uniquement à la campagne et la hiérarchisation du statut social (et donc des sites) ne doit plus fonctionner tout à fait sur le même mode.

Enfin, la localisation géographique de l'établissement rural aristocratique de Bazoches-sur-Vesle "Les Chantraines", en territoire suessionne, à la limite de celui des Rèmes, ainsi que son implantation en bordure du gué qui marque l'interruption de la zone navigable de La Vesle, lui confère une importance stratégique indéniable dans le réseau économique régional.

BIBLIOGRAPHIE

AUXIETTE G. (2000) - « Les rejets non domestiques des établissements ruraux du Hallstatt final à La Tène finale dans la vallée de l'Aisne et de La Vesle ». *Les installations agricoles de l'Âge du Fer en France septentrionale,* Actes du colloque du PCR de 1997, Études d'Histoire et d'Archéologie n° 6, École Normale Supérieure, Paris, p. 169-180.

AUXIETTE G., DESENNE S., GRANSAR Fr. & POMMEPUY Cl. (2000) - « Structuration générale du site de Braine "La Grange des Moines" (Aisne) à La Tène finale et particularités : présentation préliminaire », *Revue archéologique de Picardie* n° 1-2, Amiens, p. 97-103.

CASADEI D. & LECONTE L., avec la collaboration de AUXIETTE G., GRANSAR Fr., MATTERNE V., POMMEPUY Cl. (2000) - « Analyse spatiale d'un établissement rural de La Tène D1 : Louvres "Le Vieux Moulin" (Val-d'Oise) », *Les installations agricoles de l'Âge du Fer en France septentrionale,* Actes du colloque du PCR de 1997. Études d'Histoire et d'Archéologie n° 6, École Normale Supérieure, Paris, p. 37-73.

GATEAU F. (1990) - « Amphores importées durant le IIe siècle av. J.-C. dans trois habitats de Provence occidentale : Entremont, Le Baou-Roux, Saint-Blaise », *Documents d'archéologie méridionale*, 13, p. 163-183.

GRANSAR Fr. & LE GUEN P. (1997) - *Bazoches-sur-Vesle "Les Chantraines" (Aisne)*, Rapport de diagnostic, SRA de Picardie, Amiens.

GRANSAR Fr., AUXIETTE G., DESENNE S., HENON B., LE GUEN P. & POMMEPUY Cl. (1999) - « Essai de modélisation de l'organisation de l'habitat au cours des cinq derniers siècles avant notre ère dans la vallée de l'Aisne », *Habitat et Société,* Actes des XIXe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes 1998, Ed. APDCA, p. 419-438.

GRANSAR Fr. (2000) - « Le stockage alimentaire sur les établissements ruraux de l'Âge du Fer en France septentrionale : complémentarité des structures et tendances évolutives », *Les installations agricoles de l'Âge du Fer en France septentrionale,* Actes du colloque du PCR de 1997. Études d'Histoire et d'Archéologie n° 6, École Normale Supérieure, Paris, p. 277-297.

GRANSAR Fr. (2001) - *Le stockage alimentaire à l'Âge du Fer en Europe tempérée,* Thèse de Doctorat de IIIe cycle, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 4 vol., 1960 p.

HENON B., AUXIETTE G., BOULEN M., DESENNE S., GRANSAR Fr., LE GUEN P., POMMEPUY Cl. & ROBERT Br. (2002) - « Trois nouveaux sites d'habitat du Hallstatt final-La Tène ancienne dans la vallée de l'Aisne ». *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule,* Actes du XXVe colloque de l'AFEAF tenu à Charleville-Mézières, mai 2001. *Société archéologique champenoise*, n° 16, supplément au bulletin n° 1, p. 49-66.

HESNARD A. (1990) - « Les amphores ». *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux IIe et Ier siècles avant J.-C. : confrontations chronologiques*, Actes de la table-ronde des 11,12 et 13 novembre 1986, CRA du CNRS, p. 47-54.

MALRAIN Fr., GRANSAR Fr., MATTERNE V. & LE GOFF Is. (1996) - « Une ferme gauloise de La Tène D1 et sa nécropole : Jaux "Le Camp du Roi" (Oise) », *Revue archéologique de Picardie*, n° 3-4, Amiens, p. 245-306.

PION P. (1996) - *Les habitats laténiens tardifs de la vallée de l'Aisne : contribution à la périodisation de la fin du second Âge du Fer en Gaule nord-orientale, La Tène C2 - période augustéenne précoce, IIe - Ier siècles avant J.-C.,* Thèse de Doctorat de IIIe cycle, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 3 vol.

POMMEPUY Cl. & GRANSAR Fr. (1998) - *Bazoches-sur-Vesle "Les Chantraines" (Aisne),* Rapport de fouilles 1998, SRA Picardie, Amiens, 2 vol.

POMMEPUY Cl. (1999) - « Le matériel de mouture de la vallée de l'Aisne de l'Âge du Bronze à La Tène finale : formes et matériaux », *Revue archéologique de Picardie,* n° 3-4, Amiens, p. 115-141.

POUX M. (2000) - « Espaces votifs, espaces festifs. Banquets et rites de libation en contexte de sanctuaires et d'enclos », *Revue archéologique de Picardie* n° 1-2, Amiens, p. 217-231.

THOUVENOT S. (1991) - *Mont-Notre-Dame "Vaudigny" (Aisne) - fouilles 1991*, Rapport de fouilles, SRA de Picardie, Amiens.